

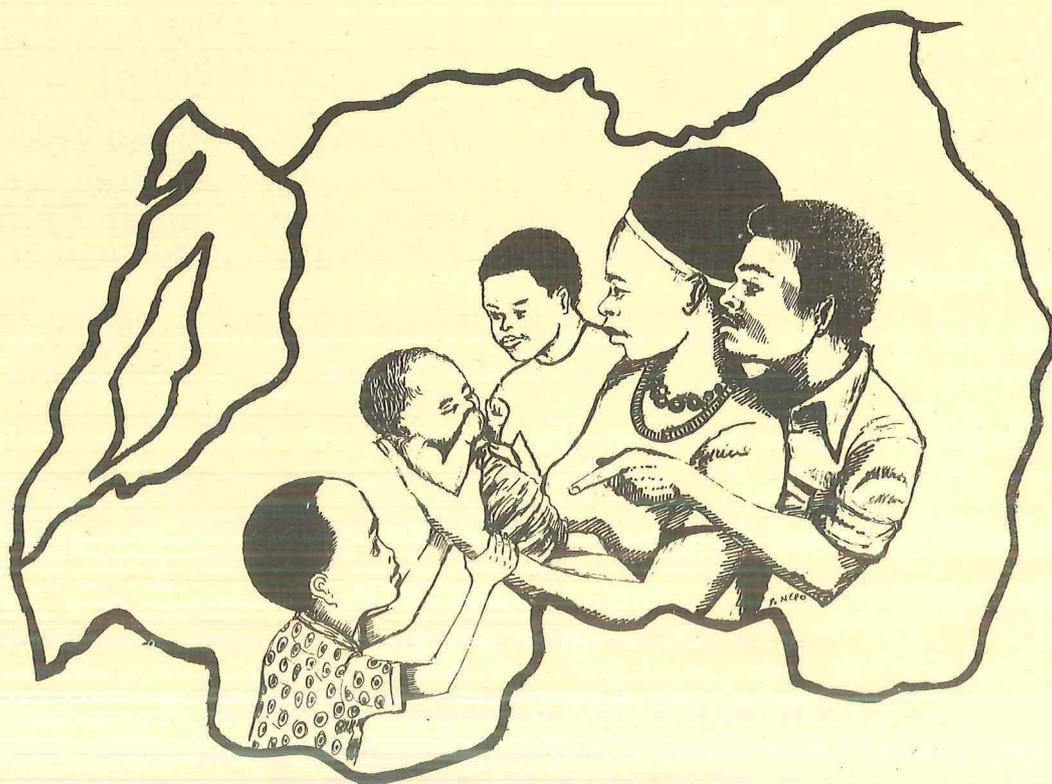
REPUBLIQUE RWANDAISE



POPULATION DIVISION  
REFERENCE CENTRE

Office National de la Population  
(ONAPO)

Rwanda 1983  
Enquête Nationale sur  
la Fécondité



Version résumée

REPUBLIQUE RWANDAISE



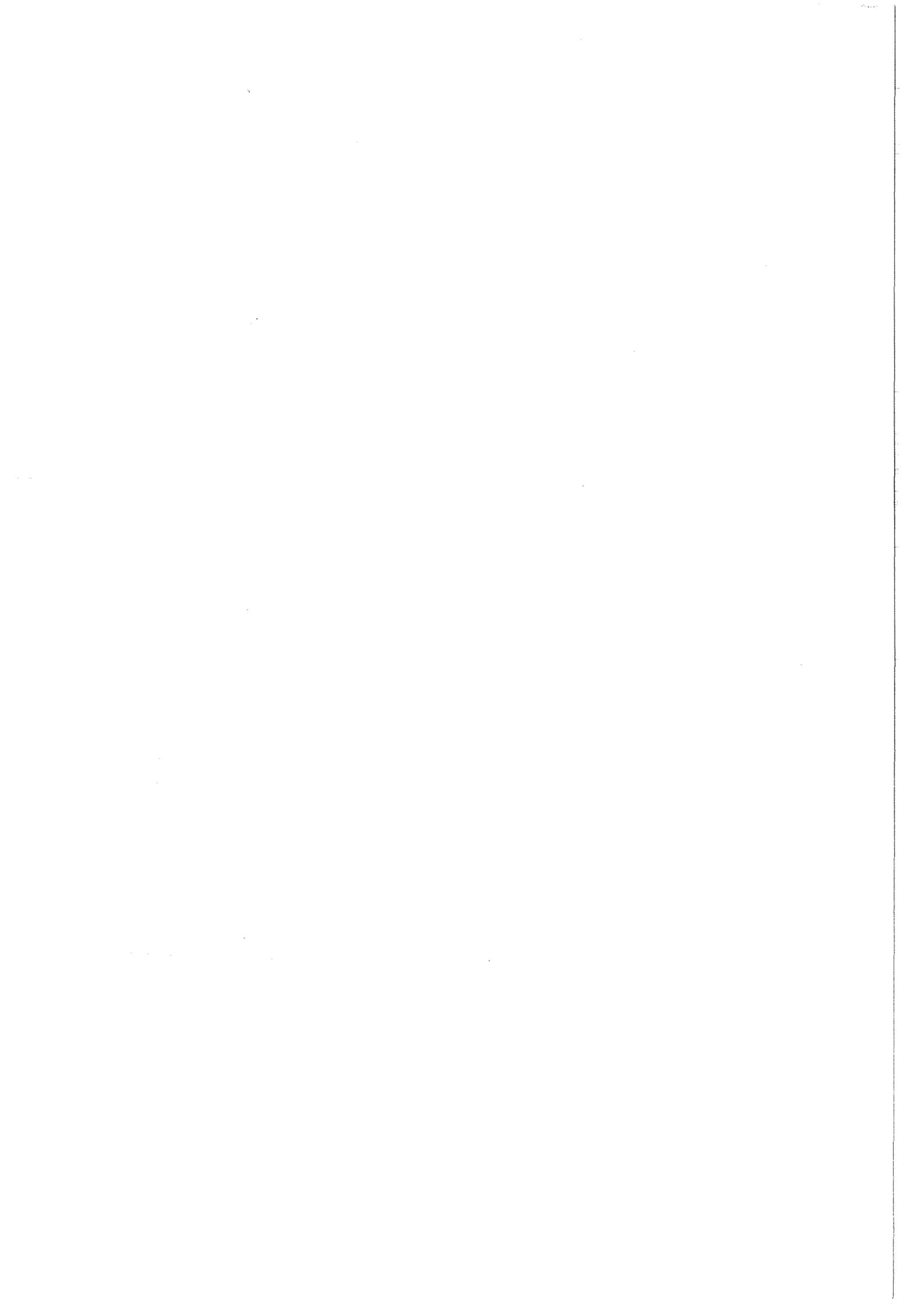
Office National de la Population  
( ONAPO )  
B.P. 914 — Kigali

# Rwanda 1983

## Enquête Nationale sur la Fécondité



Version résumée



## AVANT - PROPOS

*Jusqu'à l'exécution du Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'août 1978, les données démographiques du Rwanda demeuraient partielles et imparfaites. Si l'analyse des résultats de ce premier Recensement a permis d'améliorer grandement les connaissances, la réalité de certains phénomènes, phénomènes parfois en apparence surprenants, pouvait encore laisser place à quelque incertitude.*

*Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, quelle que soit sa qualité, de par sa nature même se limitait davantage à présenter les données d'état de la population ainsi que quelques indices de mouvement, tandis que la connaissance de nombreux autres facteurs démographiques demeurait toujours insuffisante.*

*Ainsi l'enregistrement d'un si haut niveau de fécondité ( plus de 8 enfants par femme ) et, surtout, d'une intensité de procréation encore forte parmi les femmes âgées de plus de 45 ans auraient pu laisser croire à l'existence de quelques défauts de collecte. De même, sur la base des seuls indices de natalité et de mortalité déduits du Recensement, l'évaluation d'un taux d'accroissement de la population fort élevé ( Taux d'accroissement annuel : 3,7 pour cent ) pouvait paraître dans une certaine mesure comme surestimée. Que l'on considère par exemple, l'un des principaux déterminants du niveau de la fécondité au Rwanda : l'allaitement, ni sa durée, ni sa répartition entre allaitement uniquement au sein et allaitement mixte, ni ses caractéristiques selon l'âge, le niveau d'instruction ou le lieu de résidence... n'étaient connus. Il n'est guère exagéré de souligner que même la détermination des âges de début ou de fin de vie féconde, sur la base d'observations médicales, restait incertaine. Enfin, degré de connaissance et d'utilisation de la contraception ou préférences et attitudes des couples rwandais quant à la fécondité n'ayant jamais été jusqu'alors évalués, dans ce domaine seules quelques notations subjectives servaient de palliatif à une ignorance quasi totale.*

*Identiquement, en l'absence de données nationales exhaustives si la prévalence d'une forte mortalité pendant la petite enfance était le plus généralement admise, sa répartition entre mortalités infantile et juvénile était controversée : alors que les estimations globales dérivées du Recensement de 1978 postulaient la prédominance du risque de décéder avant un an, d'autres études basées sur les données des centres médico-sociaux faisaient état d'une possible surmortalité juvénile.*

*Détermination ou vérification du niveau de certains phénomènes démographiques - plus particulièrement du haut niveau de fécondité et de la structure de la mortalité infanto-juvénile -, amélioration des connaissances de certains autres et analyse de leurs déterminants apparaissaient donc comme conditions nécessaires à toute définition et mise en œuvre d'une politique de population spécifique au Rwanda. C'est dans ce but qu'a été exécutée par l'Office National de la Population la première Enquête Nationale sur la Fécondité en 1983.*

*Il convient d'affirmer que les objectifs de cette enquête ont été parfaitement atteints, parfois même au delà de l'attente. Ainsi, bien qu'il ne soit pas ici de notre propos de résumer en quelques lignes les résultats d'une enquête aussi riche et complexe que l'Enquête Nationale sur la Fécondité, l'on peut désormais avancer avec certitude qu'une haute fécondité, qu'explique l'attitude pronataliste des couples rwandais, caractérise la démographie de notre pays; la mise en évidence d'une forte mortalité pendant la petite enfance, marquée par l'importance de la mortalité juvénile liée à la persistance des carences nutritionnelles, la réduction de l'intervalle entre deux grossesses successives ou celle de la durée d'allaitement... sont autant de résultats pertinents dont les autorités rwandaises devront désormais pleinement tenir compte.*

*Mais au-delà de ces résultats scientifiques, l'enseignement qui nous semble le plus probant réside dans la volonté affirmée des femmes et des hommes rwandais de voir le Gouvernement intervenir pour répondre à la forte croissance de la population, tant par des actions de nature socio-économique que démographique. Cette réalité s'impose comme un impératif à tous les responsables rwandais chacun dans son domaine et en particulier à l'Office National de la Population et invite à répondre au plus vite au désir des couples rwandais de mieux contrôler leur fécondité.*

*L'Office National de la Population devra donc non seulement accélérer la prise de conscience des contraintes que représente un rythme d'accroissement démographique excessif par la poursuite des campagnes de sensibilisation/formation, mais également, offrir, à travers la mise en œuvre d'un service de planification familiale, à tous les couples qui en expriment le souhait un ensemble de méthodes d'espacement de leurs naissances.*

*L'Office devra enfin participer activement à la définition d'une politique rigoureuse de population qui, conformément aux orientations données par son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, Président de la République et Président Fondateur du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, dans son discours du 1er août 1973 «tienne compte de nos mentalités, de nos valeurs morales, de notre culture, de nos possibilités et de la solidarité humaine».*

*A cette tâche, l'Office National de la Population continue à se consacrer pour remplir au mieux la mission lui confiée. Mais, nous tenons à souligner ici que ce n'est qu'avec le soutien constant de l'ensemble des autorités rwandaises que l'Office pourra complètement remplir cette mission : il importe, dès lors, que chacun, quels que soient sa formation ou son secteur d'activité, œuvre pour que ce programme d'intérêt national soit réellement soutenu et réalisé efficacement.*

*La réalisation de l'Enquête Nationale sur la Fécondité n'a été possible que grâce à la participation de nombreuses personnes et institutions. Qu'il nous soit permis de leur exprimer nos plus vifs remerciements.*

*Nous tenons à remercier en premier lieu Son Excellence Monsieur le Président de la République et Président Fondateur du Mouvement*

*Révolutionnaire National pour le Développement, le Général-Major HABYARIMANA Juvénal. L'exécution de l'Enquête Nationale sur la Fécondité traduit le souci du Gouvernement Rwandais de mieux connaître notre population, ses caractéristiques et ses désirs, afin de mieux répondre à ses besoins. Il est certain que l'Enquête Nationale sur la Fécondité n'aurait pu être menée à bien sans le constant soutien dont elle a bénéficié de la part du Président de la République ainsi que de ses collaborateurs, soutien dont témoignent aussi bien la mise à la disposition de l'Office National de la Population des cadres techniques compétents et des moyens matériels suffisants que la demande adressée à toutes les autorités nationales d'apporter fermement leur concours à la réussite de cette opération. Ainsi, lors de la construction du plan de sondage, les conseils éclairés du Bureau National de Recensement se sont révélés d'une inestimable valeur. Que ces quelques mots témoignent de notre profonde gratitude.*

*Nos sincères remerciements s'adressent ensuite au Ministère de l'Intérieur et à l'ensemble des autorités préfectorales et communales. L'assistance offerte au cours des opérations de collecte des données ne s'est, à aucun moment, trouvée prise au dépourvu; présentation à la population du personnel de l'Enquête et des objectifs mêmes de celle-ci, aide à l'identification des ménages devant être interviewés, appui logistique dans les domaines du logement ou du transport... toutes les actions de nature à faciliter le bon déroulement de l'Enquête ont été assurées à divers échelons par les services administratifs.*

*La collaboration du Ministère du Plan pour la détermination de l'échantillonnage et de l'Institut Africain et Mauricien de Statistique et d'Economie Appliquée pour celle en commune urbaine de Nyarugenge ou du Service des Enquêtes Agricoles du Ministère de l'Agriculture, a permis de réaliser préalablement à la collecte des données, sans retard et sans erreur, toutes les opérations préparatoires. Que toutes les personnes appartenant à ces divers services soient remerciées de n'avoir jamais mesuré ni leur temps, ni leur effort.*

*Nous remercions aussi très sincèrement les organismes internationaux pour leur indispensable assistance financière et technique. La contribution de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID) au budget de l'Enquête et la mise à disposition de l'Office des personnes de grande renommée, Mr Christopher SCOTT pour la détermination de l'échantillon et Mr Jim OTTO pour l'exploitation informatique, ont été déterminantes pour la réussite de l'enquête.*

*Le concours apporté par le Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population a été très considérable: la fructueuse collaboration offerte par le Conseiller Technique Principal du Projet « Assistance à l'Office National de la Population », Mr Alain MOUCHIROUD, dès les phases de conception de l'Enquête jusqu'à celles d'analyse et la participation de Mr Fabrice TALLON à l'interprétation des facteurs influants sur la fécondité se sont révélées décisives.*

*L'Enquête Nationale sur la Fécondité n'aurait pas abouti sans la profonde motivation et l'assiduité des cadres de l'Office National de la Population notamment Mme Monique MUKAMANZI et Mr Christophe BONEZA qui en ont assuré l'encadrement technique en collaboration avec les Superviseurs et Contrôleurs ; il serait injuste de ne pas souligner encore les efforts consentis par les Enquêtrices et le Personnel de support administratif. Leur ferme volonté de surmonter sans se décourager toutes les difficultés constitue sans aucun doute l'un des éléments décisifs de la réussite de cette Enquête. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de nos chaleureuses félicitations.*

*Enfin, que tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cette Enquête soient assurés de notre sincère reconnaissance.*

**Madame HABIMANA NYIRASAFALI Gaudence  
Directrice de l'Office National de la Population**

## 1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

L'Enquête Nationale sur la Fécondité ( ENF ) avait pour principal objectif de compléter et d'approfondir les connaissances démographiques du Rwanda déjà recueillies par l'Enquête Démographique de 1970 et le Recensement de 1978, plus particulièrement en ce qui concerne la nuptialité, la fécondité, la mortalité infantile et juvénile, et d'explorer des domaines encore peu connus tels que la contraception, la préférence des familles quant au nombre ou au sexe des enfants, ou leur perception de la croissance démographique et de ses effets.

L'Enquête Nationale sur la Fécondité a été exécutée par l'Office National de la Population ( ONAPO ) avec l'appui financier et technique de l'Agence Internationale pour le Développement des Etats Unis ( US-AID ) et du Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population ( FNUAP ). Les opérations de terrain se sont déroulées d'octobre à novembre 1983. 130 districts d'enquête ont été sélectionnés dans 3 strates: 100 en milieu rural, 12 à Nyarugenge et 18 dans les autres villes. 5 718 ménages ont été interrogés par 10 équipes composées de 4 enquêtrices, 2 contrôleurs ( 1 femme et 1 homme ) et d'un chauffeur. Une enquête pilote du 7 mars au 1er avril 1983 a été organisée afin de tester les questionnaires et manuels, de former le personnel d'encadrement de l'Enquête, d'ajuster calendrier et budget, et de préciser l'organisation logistique. 60 jeunes femmes diplômées des écoles d'assistantes sociales de Byumba et Karubanda ont été formés pendant 3 semaines pour exercer les fonctions d'enquêtrices.

L'Enquête sur le terrain a débuté par les 5 préfectures de l'Ouest pour des raisons climatiques, puis les équipes ont été transférées vers les 5 préfectures de l'Est. En milieu urbain la collecte des données a commencé par la capitale Nyarugenge zone la plus difficile pour laquelle cependant le dénombrement préalablement exécuté par l'Institut Africain et Mauricien de Statistique et d'Economie Appliquées ( IAMSEA ) a permis d'aider à résoudre nombre de problèmes.

L'Enquête est composée de trois volets: l'Enquête-Ménage a permis de recueillir des données sur les familles et de sélectionner 5 739 femmes âgées de 15 à 50 ans révolus qui ont été soumises à l'Enquête-Individuelle. Un grand soin a été apporté aux déclarations des âges et à l'enregistrement des données sur la fécondité. Une Enquête-Mari a permis d'interroger un quart des conjoints des femmes en union précédemment enquêtées afin de comparer selon le sexe connaissances et opinions dans le domaine de la fécondité. Les trois questionnaires adaptés des questionnaires standards de l'Enquête Mondiale de Fécondité ont été traduits en Kinyarwanda.

A partir des résultats enregistrés à l'Enquête Nationale sur la Fécondité et extrapolés au niveau national la population du Rwanda en Octobre 1983, estimation probablement légèrement sous estimée, s'élèverait à 1.156.168

ménages et à 5.661.531 personnes (population de droit) dont 5.360.855 demeurant en milieu rural et 300.676 en milieu urbain ; la taille moyenne du ménage serait de 4,9 personnes. (Tableau 1.1)

**Tableau 1.1 — Distribution de la population totale selon le statut de résidence, le sexe et le groupe d'âge**

Groupe d'ages	Statut de résidence					
	Résident présent		Résident absent		Visiteur	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
0 — 4	566 911	554 497	17 859	21 581	18 711	18 344
5 — 9	422 900	412 576	17 644	15 830	9 713	12 470
10 — 14	235 616	341 752	13 594	20 411	10 004	16 434
15 — 19	261 897	256 533	31 090	27 600	14 904	21 220
20 — 24	212 042	227 979	29 847	16 823	14 794	15 867
25 — 29	176 852	197 821	18 904	6 439	6 786	6 934
30 — 34	131 515	150 427	17 154	5 659	7 633	5 376
35 — 39	92 615	99 080	9 836	4 071	4 405	1 311
40 — 44	78 380	101 182	12 424	3 397	3 679	1 745
45 — 49	71 629	78 791	7 665	2 010	3 364	991
50 — 54	67 773	103 176	6 218	1 385	4 649	839
55 — 59	53 851	72 607	5 440	1 869	2 830	979
60 — 64	43 040	53 862	4 412	856	2 579	233
65 — 69	41 284	35 031	4 130	0	888	210
70 — 74	25 138	21 767	1 380	0	1 199	223
75 et plus	20 479	20 226	1 400	450	2 216	229
N.D	1 250	966	2 033	675	1 852	201
<b>Ensemble</b>	<b>2 603 172</b>	<b>2 728 273</b>	<b>201 030</b>	<b>129 056</b>	<b>110 206</b>	<b>103 606</b>

## 2. LA NUPTIALITE FEMININE

Au Rwanda le mariage est quasi universel et la presque totalité des naissances surviennent à l'intérieur de l'union. L'âge d'entrée en première union et la proportion des femmes en union sont donc des éléments déterminants de la fécondité.

L'âge d'entrée en première union est tardif : 9 femmes sur 10 âgées de 15 à 19 ans sont encore célibataires et près du tiers le demeurent à 20-24 ans. On peut considérer que l'âge moyen d'entrée en première union — égal à celui déduit du Recensement de 1978 lorsqu'on le détermine par la méthode de Hajnal : 21,3 ans — serait d'environ 20 ans. Il existe une augmentation de cet âge moyen parmi les

femmes les plus jeunes par rapport aux générations plus anciennes : 19,2 ans pour les femmes âgées de 35–39 contre 18,9 ans pour celles de 40–44 ans, par exemple. Cette augmentation se traduit par une plus forte proportion de femmes célibataires dans les jeunes générations. Cependant l'intensité de la nuptialité n'en est pas modifiée puisque la quasi totalité des femmes finissent par contracter une union. (Tableau 2.1)

**Tableau 2.1 — Distribution des femmes selon l'âge à la première union et l'âge à l'Enquête (%)**

Age à l'Enquête	Age à la première union							Proportions de célibataires	Age moyen	Effectifs des femmes
	<15	15 – 17	18 – 19	20 – 21	22 – 24	25 – 29	30 et plus			
15 – 19	1,9	8,5	2,3	—	—	—	—	87,3	16,5	1 338
20 – 24	4,3	19,5	24,1	16,8	4,6	—	—	30,8	18,8	1 188
25 – 29	5,2	23,5	28,2	19,5	15,4	2,2	—	5,9	19,4	1 015
30 – 34	4,7	29,3	28,4	20,9	10,1	4,7	0,5	1,4	19,3	764
35 – 39	6,3	32,7	25,1	19,1	12,0	3,8	0,4	0,7	19,2	499
40 – 44	8,6	33,0	27,1	19,1	8,0	3,1	0,9	0,1	18,9	498
45 – 49	8,5	25,7	20,5	22,5	16,2	5,6	0,5	0,3	19,7	397
50	1,0	19,4	27,9	20,3	19,5	11,8	—	—	20,5	38
<u>Ensemble</u>	4,8	21,7	20,4	14,7	8,0	2,1	0,2	28,0	19,1	5 736

Des variations différentielles de l'âge d'entrée en première union s'observent ; l'âge au premier mariage augmente avec le niveau d'instruction de la femme, avec le lieu de résidence urbain, ou avec la profession, l'âge d'entrée en première union étant le moins élevé pour les femmes exerçant une activité agricole. (Tableau 2.2)

Dans 4 cas sur 5 les maris sont plus âgés que leur femme. Les différences d'âges vont de 1 à 4 ans (2 cas sur 5) à 5 à 9 ans (1 cas sur 5). La différence d'âge entre époux est plus faible dans les unions monogamiques : 43,7 pour cent ont moins de 5 ans de différence contre 21,6 pour cent dans les unions polygamiques.

Les ruptures d'union sont relativement peu nombreuses : 75 pour cent des femmes non célibataires étaient en union au moment de l'Enquête, 5 pour cent veuves et 20 pour cent divorcées. Les veuvages sont en faible proportion chez les femmes jeunes, mais augmentent naturellement rapidement parmi les femmes les plus âgées, alors que les proportions de femmes divorcées s'accroissent rapidement aux alentours de 20 ans, se stabilisent, pour augmenter à peu près régulièrement ensuite. (Tableau 2.3)

**Tableau 2.2 — Age moyen d'entrée en première union des femmes non-célibataires âgées d'au moins 25 ans entrées en union avant 25 ans selon leur âge à l'Enquête et le niveau d'instruction, le lieu ou la préfecture de résidence et l'occupation.**

Variables	Age à l'Enquête						
	25 — 29	30 — 34	35 — 39	40 — 44	45 — 49	50	Ensemble
<u>Niveau d'instruction</u>							
Non — scolarisée	18,9	18,8	18,6	18,4	19,0	19,5	18,8
Primaire 1 — 2 ans	19,1	18,7	18,7	19,0	19,5	(21,3)	19,0
Primaire 3 — 5 ans	19,9	19,4	19,8	17,6	20,0	(20,5)	19,5
Primaire 6 ans et plus	(20,7)	(20,5)	—	—	—	—	(20,7)
Post-primaire	20,6	(19,9)	(19,6)	—	(19,8)	—	20,3
Secondaire et plus	(21,1)	(20,5)	(21,6)	(18,9)	(22,5)	—	20,8
<u>Lieu de résidence</u>							
Rural	19,3	18,9	18,8	18,5	19,2	19,9	19,0
Autre urbain	19,5	19,4	(19,1)	(18,0)	(18,3)	(19,1)	19,1
Nyarugenge	19,3	(19,0)	(18,4)	(18,1)	(20,1)	—	19,1
<u>Préfecture de résidence</u>							
Butare	19,8	19,3	19,5	18,3	19,3	(17,8)	19,3
Byumba	19,2	18,2	18,7	18,6	20,3	(17,5)	18,9
Cyangugu	19,1	19,4	17,6	18,1	(19,1)	—	18,8
Gikongoro	20,2	19,9	19,6	18,2	(20,0)	(22,4)	19,7
Gisenyi	19,2	18,6	18,5	18,1	18,1	(21,3)	18,7
Gitarama	19,5	18,8	18,8	18,3	19,0	(19,9)	19,0
Kibungo	18,7	19,0	19,2	18,8	19,5	(19,5)	19,0
Kibuye	18,8	18,3	18,8	18,2	18,2	(18,2)	18,5
Kigali	19,4	18,9	18,7	18,6	19,0	(20,5)	19,0
Ruhengeri	18,8	19,1	18,0	19,4	19,2	(20,5)	18,9
Autres pays	(17,7)	—	—	(16,0)	—	—	17,2
<u>Occupation</u>							
Cadre sup., prof. lib.	(21,8)	(23,9)	(20,4)	(22,5)	—	—	(22,0)
Employée bureau	(21,9)	(19,8)	(21,5)	—	—	—	(21,2)
Agricultrice	19,2	18,9	18,8	18,5	19,1	19,9	19,0
Jamais travaillé	(18,8)	(19,2)	(18,4)	(15,8)	(17,6)	(19,5)	18,6
<u>Ensemble</u>	19,3	18,9	18,8	18,5	19,1	19,9	19,0

**Tableau 2.3 — Distribution des femmes non-célibataires selon le devenir de la première union et la durée écoulée depuis l'entrée en première union (%)**

Durée écoulée depuis l'entrée en première union	Devenir de la première union				Proportion d'unions rompues (%)
	Encore en union	Veuve	Divorcée/Séparée	N.D.	
0 — 4	85,2	0,7	14,1	0,0	14,8
5 — 9	77,7	1,8	20,3	0,2	22,3
10 — 14	73,8	3,8	22,2	0,3	26,2
15 — 19	72,3	6,3	20,7	0,7	27,7
20 — 24	68,5	9,1	22,0	6,4	31,5
25 — 29	62,6	14,5	22,8	0,1	37,4
30 et plus	58,5	14,8	26,4	0,3	41,5
<u>Ensemble</u>	74,8	5,0	20,0	0,3	25,2

67,1 pour cent des femmes dont la première union a été rompue se sont remariées. En moyenne les femmes non célibataires contractent 1,2 mariages, ce chiffre augmentant selon l'âge des femmes. ( Tableau 2.4 )

**Tableau 2.4 — Nombre moyen d'unions contractées par les femmes non célibataires au cours de leur vie matrimoniale.**

Age à l'Enquête	Nombre moyen d'unions
15 — 19	1,07
20 — 24	1,12
25 — 29	1,19
30 — 34	1,21
35 — 39	1,22
40 — 44	1,30
45 — 49	1,24
<u>Ensemble</u>	1,20

Au Rwanda 44,4 pour cent des femmes ont contracté un mariage civil, 15 pour cent un mariage coutumier et 40,7 pour cent demeurent en union de fait. Ces dernières diminuent avec l'âge, un certain nombre d'union de fait se transformant en mariage civil au bout de quelques années. ( Tableau 2.5 )

**Tableau 2.5 — Distribution des femmes non-célibataires selon le type de première union et l'âge à l'Enquête (%)**

Age à l'Enquête	Type de l'union		
	Mariage coutumier	Mariage civil	Union de fait
15 — 19	0,2	0,4	3,5
20 — 24	12,0	5,3	13,2
30 — 34	3,2	9,5	5,8
35 — 39	1,9	7,1	3,0
40 — 44	2,3	6,6	2,7
45 — 49	1,7	5,9	1,8
50	0,2	0,6	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>14,9</b>	<b>44,4</b>	<b>40,7</b>

Moins d'une femme sur cinq vit en union polygamique, cette proportion s'accroissant selon l'âge.

### 3. LA FECONDITE

L'enregistrement des grossesses et des naissances a été l'objet d'un soin tout particulier au moment de l'Enquête: issue de la grossesse, enfants nés vivants ou décédés, enfants vivant dans ou hors du ménage..., l'ensemble de ces données ont été recueillies de façon à permettre une mesure exacte du niveau et des tendances de la fécondité.

La qualité des données collectées apparaît satisfaisante (rapport de masculinité à la naissance de 102,2 pour cent) ne laissant supposer que peu d'omissions ou de déplacements de naissances entre périodes avant l'Enquête. La plupart des dates de naissance sont indiquées en mois et année (95,3 pour cent) ou année seulement (4,3 pour cent); un peu moins fréquemment toutefois chez les femmes les plus âgées.

La tendance passée de la fécondité démontre l'existence d'une certaine stabilité matérialisée aussi bien par une faible variation de la somme des naissances réduites que des taux de fécondité par génération et période quinquennale.

La fécondité cumulée qui tient compte de toutes les naissances vivantes issues des femmes jusqu'à la date de l'Enquête s'élève en moyenne à 4,6 enfants pour l'ensemble des femmes non célibataires. (Tableau 3.1) A la fin de sa vie féconde, c'est-à-dire à 49 ans révolus, chaque femme aura eu 8,4 enfants, chiffre très élevé y compris par rapport aux autres pays africains. Neuf femmes sur dix ont cinq enfants ou plus, et plus du tiers ont au moins dix enfants; inversement,

**Tableau 3.1 — Distribution des femmes non-célibataires selon le nombre moyen d'enfants nés-vivants et l'âge à l'Enquête (%)**

Age à l'Enquête	Effectifs des Femmes	Nombre d'enfants nés-vivants												Nombre moyen d'enfants	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 et plus		
15 — 19	170	34,9	55,5	7,3	1,6	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,78
20 — 24	823	11,5	38,0	31,2	13,8	3,5	1,5	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,66	
25 — 29	955	2,7	9,5	21,4	29,8	19,7	11,4	3,8	1,6	0,2	0,0	0,0	0,0	3,13	
30 — 34	754	1,7	3,3	5,0	9,0	15,6	24,6	22,0	10,9	4,9	1,9	0,8	0,4	5,02	
35 — 39	495	1,3	1,4	2,4	3,9	7,8	14,2	18,7	19,8	16,1	7,6	3,9	2,8	6,40	
40 — 44	498	1,0	0,8	3,3	2,3	4,7	6,9	9,9	12,7	19,7	15,7	11,8	11,3	7,64	
45 — 49	396	1,0	1,7	0,3	2,9	2,1	4,2	8,6	10,1	16,1	17,1	18,6	16,9	8,32	
50	38	0,0	2,9	3,0	8,8	0,0	0,0	3,0	15,4	11,5	12,6	17,2	25,6	8,39	
<b>Ensemble</b>	<b>4 217</b>	<b>5,1</b>	<b>13,1</b>	<b>13,1</b>	<b>12,5</b>	<b>9,8</b>	<b>10,4</b>	<b>9,3</b>	<b>7,4</b>	<b>6,9</b>	<b>4,9</b>	<b>4,0</b>	<b>3,6</b>	<b>4,57</b>	

très peu de femmes (1,5 pour cent) n'ont aucune naissance vivante, ce qui démontre la faible incidence de la stérilité primaire. Les probabilités d'agrandissement de la famille – probabilité pour une femme qui a eu un enfant d'en avoir un de plus – sont également très élevées ( $a_2 = 997$  par exemple) et ne diminuent légèrement qu'à partir du sixième rang; une femme ayant eu douze enfants aura une chance sur deux d'en avoir un de plus. Ceci illustre la prépondérance du régime de fécondité naturelle non contrôlé prévalant au Rwanda. (Tableau 3.2)

**Tableau 3.2 — Probabilités d'agrandissement ( $a_n$ ) pour 1000 femmes non-célibataires âgées de 45 — 49 ans**

Rang de naissance	$a_n$						
0	985	4	978	8	765	12	494
1	983	5	954	9	674	13	341
2	997	6	901	10	475	14	571
3	970	7	872	11	494	15	375

Le niveau de la fécondité est étroitement déterminé par l'âge d'entrée en première union: en effet plus l'entrée en union est tardive plus la période d'exposition au risque de concevoir est courte et moins la femme normalement aura d'enfants. Ainsi, parmi les femmes âgées à l'Enquête de 30-34 ans, celles mariées avant 15 ans ont eu en moyenne 6,6 enfants nés vivants alors que celles mariées plus tardivement à 18-19 ans en ont eu 5,25 ou celles mariées entre 22 et 24 ans 3,38 ou encore celles entrées en union après 25 ans 1,8 seulement. (Tableau 3.3)

**Tableau 3.3 — Nombre moyen d'enfants nés-vivants selon l'âge d'entrée en première union et l'âge à l'Enquête**

Age à l'Enquête	Age d'entrée en première union							Ensemble
	< 15	15 — 17	18 — 19	20 — 21	22 — 24	25 — 29	30 et plus	
15 — 19	(1,18)	0,83	0,25	—	—	—	—	0,78
20 — 24	3,18	2,17	1,47	1,19	0,74	—	—	1,66
25 — 29	4,62	3,98	3,20	2,74	1,95	(1,15)	—	3,13
30 — 34	6,62	5,96	5,25	4,63	3,38	1,80	(1,69)	5,02
35 — 39	(6,90)	6,88	6,92	6,02	5,23	3,81	4,04	6,40
40 — 44	(7,75)	8,00	7,89	7,42	7,05	5,28	3,76	7,64
45 — 49	(8,02)	8,36	8,97	8,21	8,09	7,17	9,51	8,32
50	(7,00)	(8,90)	(8,80)	(8,39)	(7,91)	(7,49)	(—)	(8,39)
<u>Ensemble</u>	5,46	5,01	4,47	4,26	3,87	3,66	4,21	4,57

La fécondité initiale, ou fécondité du début de l'union, comprend l'ensemble des naissances vivantes survenues avant ou pendant les cinq années suivant l'entrée en première union. Naissances et conceptions hors union sont négligeables: environ 2 pour cent. (Tableau 3.4) L'intervalle protogénésique séparant date de première union et date de première naissance légitime s'élève à 19 mois; il varie de 21,3 mois chez les femmes mariées avant 15 ans, du fait de leur moindre capacité biologique à concevoir, diminue jusqu'à 22-24 ans (17,6 mois) puis augmente à nouveau pour celles mariées après 25 ans (18 mois). Une baisse de la proportion des femmes n'ayant plus aucun enfant né-vivant au cours des cinq premières années d'union s'observe; ainsi alors que celles-ci étaient 8,5 pour cent parmi celles mariées il y a plus de vingt ans elles ne sont plus que 5,6 pour cent parmi celles mariées 10 à 19 ans avant l'Enquête ou 4,1 pour cent pour celles mariées 5-9 ans avant l'Enquête. La fécondité récente ou fécondité des 5 années précédant l'Enquête se caractérise par un nombre moyen d'enfants qui augmente selon l'âge des femmes de 15-19 ans (0,11 enfants) 25-29 ans et 30-34 ans (1,80 et 1,85 enfants) et diminue au delà.

**Tableau 3.4 — Distribution des femmes en première union depuis au moins cinq ans selon l'intervalle entre la première union et la première naissance et l'âge à la première union (%)**

Age d'entrée en première union	Intervalle entre la première union et la première naissance (en mois)								Durée moyenne
	Naissance hors union	0 — 7	8 — 11	12 — 13	24 — 35	36 — 47	48 et plus	Sans enfant	
< 15	1,5	5,6	15,0	32,5	14,1	7,2	5,6	18,5	21,3
15 — 17	1,9	5,0	16,4	43,1	16,0	5,8	4,3	7,6	20,0
18 — 19	1,2	5,5	21,0	43,1	16,8	5,8	2,6	4,0	18,8
20 — 21	2,2	6,3	21,2	46,4	15,1	4,1	1,5	3,3	17,8
22 — 24	4,5	5,7	24,5	43,2	13,2	4,5	2,4	1,9	17,6
25 — 29	2,7	10,4	17,9	39,2	13,4	2,7	5,4	8,2	18,0
30 et plus	(12,3)	(0,0)	(38,0)	(37,3)	(12,5)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(17,3)
Ensemble	2,0	5,6	19,3	42,8	15,6	5,4	3,2	6,1	19,0

En moyenne les femmes (y compris les célibataires) ont eu chacune 1,1 enfant au cours des cinq dernières années; pour les seules femmes en union ce nombre moyen s'élève à 1,7 enfants. Le nombre moyen d'enfants par femme n'est guère influencé par l'âge du début d'union mais plutôt par celui de la femme qui détermine une plus ou moins forte fécondabilité. Le taux de fécondité générale (taux concernant les femmes de 15 à 49 ans révolus) est également fort élevé: 249,4 pour mille pour les cinq ans précédant l'Enquête, tout comme les taux de fécondité par âge y compris pour les femmes les plus âgées (91,4 pour mille pour le groupe 45-49 ans). Ces taux confirment ceux déduits du Recensement de 1978. (Tableau 3.5)

**Tableau 3.5 — Taux de fécondité générale selon l'âge de la mère à la naissance (‰)**

Age de la mère à la naissance	Taux de fécondité générale		
	12 mois avant l'Enquête	Moyenne 3 ans avant l'Enquête	Moyenne 5 ans avant l'Enquête
15 — 19	80,8	78,7	77,0
20 — 24	343,6	327,3	322,4
25 — 29	392,8	378,1	375,3
30 — 34	411,3	366,8	356,7
35 — 39	305,2	295,8	298,3
40 — 44	201,1	183,6	180,8
45 — 49	78,5	68,4	91,4
Ensemble	259,9	235,1	249,4

En comparant les données de ces deux sources il semblerait qu'il existe un vieillissement du calendrier de la fécondité ainsi qu'une très légère augmentation des taux (Tableau 3.6). La somme des naissances réduite, calculée en effectuant la somme des taux de fécondité selon les groupes d'âges, permet d'obtenir le nombre théorique d'enfants par femme lorsque celle-ci atteint 50 ans. La somme des naissances réduite déduite des taux de fécondité générale équivaut à 8,5 enfants (8,6 au recensement de 1978) tandis que celle déduite des taux de fécondité légitime est de 11,8 enfants (11,1 au recensement de 1978). On peut donc conclure que l'entrée en union plus tardive qui diminue la période d'exposition au risque de grossesse entre 1978 et 1983 est compensée par une fécondité légitime quelque peu plus élevée, induisant en fin de vie féconde un nombre d'enfants quasiment identique.

**Tableau 3.6 — Taux moyens de fécondité légitime par âge (‰)**

Groupe d'âge	Taux de fécondité légitime	
	ENF 1983	Recensement 1978
15 — 19	351,1	300
20 — 24	429,2	426
25 — 29	407,9	437
30 — 34	393,2	399
35 — 39	339,7	333
40 — 44	267,0	222
45 — 49	147,4	109
50	101,3	—
Ensemble 15 — 49	333,6	318

L'évolution globale de la fécondité est caractérisée par une augmentation récente du nombre de naissances réduites entre 1970 (7,7 enfants) et 1983 (8,4 enfants). Cependant l'étude des taux de fécondité par générations et périodes quinquennales avant l'Enquête laisse entrevoir une évolution plus complexe. Pour les deux dernières périodes (0-4 et 5-9 ans) s'observe une augmentation des taux de fécondité par âge des femmes de 30 ans et plus à la date de l'Enquête et une diminution pour celles de moins de 25 ans. La génération 25-29 ans à l'Enquête qui connaît une légère diminution de sa fécondité pourrait être une génération « charnière ». (Tableau 3.7)

**Tableau 3.7 — Taux de fécondité générale selon l'âge des mères à la naissance de leurs enfants et la période avant l'Enquête (%)**

Age de la mère à la naissance	Période de temps avant l'Enquête						
	0 — 4	5 — 9	10 — 14	15 — 19	20 — 24	25 — 29	30 — 34
	1983 — 79	1978 — 74	1973 — 69	1968 — 64	1963 — 59	1958 — 54	1953 — 49
15 — 19	77,0	78,6	96,8	100,1	125,2	104,2	58,7
20 — 24	322,4	321,0	313,6	327,1	323,1	285,4	
25 — 29	375,3	373,1	355,6	348,8	378,8		
30 — 34	356,7	334,0	338,6	359,0			
35 — 39	298,3	293,1	311,4				
40 — 44	180,8	206,3					
45 — 49	91,4						

A partir de la parité atteinte à 45 ans, parité qui n'est pas trop éloignée de la descendance finale, peuvent être mis en évidence des niveaux différents de fécondité selon les principales variables. Ainsi le nombre moyen d'enfants nés-vivants par femme diminue avec le nombre d'années de scolarisation, la poursuite au delà du cycle primaire entraînant une baisse de plus de 50 pour cent de ce nombre moyen. L'urbanisation a un effet identique. Parmi les préfectures se distinguent celles à haute fécondité (Ruhengeri, Byumba, Kibungu et Gisenyi), à moyenne fécondité (Kibuye, Cyangugu et Kigali) et de plus faible fécondité (Gitarama, Butare et probablement, Gikongoro); sans donner d'explications de ces différences on peut présumer qu'elles sont liées au niveau d'instruction moyen des femmes ou à leur âge d'entrée en union. Si l'on considère l'activité économique, le nombre moyen d'enfants des agricultrices apparaît très supérieur à celui de toutes les autres catégories socio-professionnelles pour lesquelles le niveau d'instruction joue un rôle limitatif. (Tableau 3.8)

**Tableau 3.8 — Nombre moyen d'enfants nés-vivants de toutes les femmes et des femmes non-célibataires selon l'âge à l'Enquête, le niveau d'instruction, le lieu ou la préfecture de résidence et l'occupation.**

Variables	Age à l'Enquête ( toutes les femmes )					Femmes non-célibataires
	15 — 24	25 — 34	35 — 44	45 et plus	Ensemble	
<u>Niveau d'instruction</u>						
Non scolarisée	0,82	4,11	7,12	8,47	4,21	5,09
Primaire 1 — 3 ans	0,66	3,71	6,69	7,99	3,16	4,20
Primaire 3 — 6 ans	0,59	3,34	6,79	7,23	2,21	3,38
Primaire 7 ans et plus	(0,01)	(3,43)	—	—	(0,04)	(1,64)
Post-primaire	(0,23)	(3,11)	(6,12)	(3,71)	(1,08)	(3,18)
Secondaire et plus	(0,34)	(3,24)	(7,23)	(4,00)	(2,53)	(4,01)
<u>Lieu de résidence</u>						
Rural	0,62	3,83	7,02	8,30	3,34	4,59
Autre urbain	0,49	(3,67)	(6,53)	(8,54)	2,92	4,36
Nyarugenge	0,60	(3,82)	(6,26)	(8,10)	2,25	3,57
<u>Préfecture de résidence</u>						
Butare	—	—	—	—	2,67	4,14
Byumba	—	—	—	—	3,69	4,65
Cyangugu	—	—	—	—	3,30	4,15
Gikongoro	—	—	—	—	2,94	4,52
Gisenyi	—	—	—	—	3,46	4,81
Gitarama	—	—	—	—	3,24	4,72
Kibungo	—	—	—	—	3,56	4,76
Kibuye	—	—	—	—	3,30	4,60
Kigali	—	—	—	—	3,27	4,47
Ruhengeri	—	—	—	—	3,76	4,80
Autre pays	—	—	—	—	1,47	(2,51)
<u>Occupation</u>						
Agricultrice	—	—	—	—	3,44	4,59
Ouvrière	—	—	—	—	1,14	—
Employée bureau/vend	—	—	—	—	2,34	3,50
Cadre sup./Prof. lib.	—	—	—	—	1,87	3,14
Jamais travaillé	—	—	—	—	0,75	3,88
<u>Ensemble</u>	0,61	3,83	7,00	8,30	3,30	4,57

Si l'on prend en compte non plus la fécondité cumulée, mais la fécondité récente (cinq années avant l'Enquête), les résultats sont presque analogues aux précédents : plus forte fécondité des personnes analphabètes par rapport aux femmes alphabétisées (quoique l'écart diminue lorsque l'âge des femmes augmente), essentiellement en raison d'une entrée en union plus précoce ou des « Non-scolarisées » par rapport aux femmes ayant fréquenté l'école. Des écarts plus prononcés s'observent selon le lieu de résidence, entre milieu rural et

semi-urbain d'une part – la fécondité étant supérieure à tous âges en milieu rural – mais surtout avec Kigali où la fécondité plus faible traduit un changement de comportement des femmes, pour lesquelles la fécondité diminue rapidement après trente ans. Résultat déjà constaté lors de l'Enquête Démographique de 1970 les Hutus possèdent une fécondité plus élevée que les Tutsi (Tableaux 3.9, 3.10, 3.11 et 3.12).

**Tableau 3.9 — Taux de fécondité par période avant l'Enquête selon l'âge des mères à la naissance de leurs enfants et leur niveau d'instruction (%/00)**

Niveau d'instruction et âge de la mère à la naissance	Période avant l'Enquête						
	0 — 4	5 — 9	10 — 14	15 — 19	20 — 24	25 — 29	30 — 34
<u>Non scolarisée</u>							
15 — 19	104,3	102,8	106,5	111,7	125,7	111,2	62,1
20 — 24	342,8	339,7	312,6	326,0	334,4	304,8	
25 — 29	374,0	370,6	356,4	344,8	382,2		
30 — 34	364,4	342,0	339,3	357,3			
35 — 39	304,5	290,8	319,5				
40 — 44	187,2	211,0					
45 — 49	93,9						
<u>Primaire 1 — 2 ans</u>							
15 — 19	94,8	76,3	100,1	91,7	122,7	75,2	33,8
20 — 24	330,8	313,3	325,1	335,5	271,2	214,1	
25 — 29	380,8	399,9	330,5	377,2	343,7		
30 — 34	333,1	293,1	339,2	341,6			
35 — 39	284,8	315,8	271,8				
40 — 44	174,7	220,6					
45 — 49	110,7						
<u>Primaire 3 — 5 ans</u>							
15 — 19	56,0	52,6	76,6	66,1	131,2	83,3	62,7
20 — 24	303,1	283,6	316,0	333,9	316,7	166,9	
25 — 29	363,3	353,8	377,6	341,5	408,2		
30 — 34	361,2	341,5	343,9	419,9			
35 — 39	284,6	273,7	294,1				
40 — 44	129,6	132,6					
45 — 49	30,5						
<u>Post-primaire et plus</u>							
15 — 19	22,7	37,4	47,6	47,5	90,6	—	—
20 — 24	229,9	290,5	253,4	243,1	250,6	—	
25 — 29	429,3	352,9	449,5	274,2	126,4		
30 — 34	304,2	397,7	211,7	133,0			
35 — 39	280,8	272,5					
40 — 44	146,1						

**Tableau 3.10 — Taux de fécondité par période avant l'Enquête selon l'âge des mères à la naissance de leurs enfants et leur degré d'alphabétisation (‰)**

Degré d'alphabétisation et âge de la mère à la naissance	Période avant l'Enquête						
	0 — 4	5 — 9	10 — 14	15 — 19	20 — 24	25 — 29	30 — 34
<u>Analphabète</u>							
15 — 19	106,7	100,8	103,3	109,3	130,6	114,8	59,1
20 — 24	347,7	334,6	315,3	336,1	325,6	291,0	
25 — 29	373,9	378,3	356,9	343,9	370,4		
30 — 34	363,2	338,5	333,4	351,3			
35 — 39	311,9	289,5	316,7				
40 — 44	182,2	206,8					
45 — 49	94,5						
<u>Alphabète</u>							
15 — 19	48,0	50,8	85,1	80,0	110,2	56,7	56,0
20 — 24	290,8	296,4	309,9	302,7	311,8	244,8	
25 — 29	277,8	361,8	352,1	370,7	439,7		
30 — 34	342,4	321,9	362,3	342,6			
35 — 39	261,2	309,5	273,1				
40 — 44	174,3	202,6					
45 — 49	68,7						

**Tableau 3.11 — Taux de fécondité par période avant l'Enquête selon l'âge des mères à la naissance de leurs enfants et leur lieu de résidence (‰)**

Lieu de résidence et âge de la mère à la naissance	Période avant l'Enquête						
	0 — 4	5 — 9	10 — 14	15 — 19	20 — 24	25 — 29	30 — 34
<u>Rural</u>							
15 — 19	77,6	78,9	96,7	98,9	126,4	103,9	56,5
20 — 24	324,0	320,7	313,7	327,0	321,6	281,0	
25 — 29	374,4	374,0	355,3	349,1	374,4		
30 — 34	359,8	336,7	339,0	355,6			
35 — 39	300,2	296,5	314,1				
40 — 44	183,2	208,5					
45 — 49	94,2						
<u>Autre Urbain</u>							
15 — 19	73,9	75,4	73,9	113,6	107,3	128,4	112,4
20 — 24	267,6	341,0	305,7	309,3	362,3	412,0	
25 — 29	400,9	360,6	377,5	327,0	467,3		
30 — 34	318,1	281,9	314,9	438,8			
35 — 39	260,2	191,0	243,2				
40 — 44	104,2	167,4					
45 — 49	37,0						
<u>Nyarugenge</u>							
15 — 19	63,2	72,0	127,5	141,5	54,7	49,3	53,1
20 — 24	336,7	310,7	319,7	404,5	375,9	162,8	
25 — 29	379,0	348,1	311,8	402,7	487,7		
30 — 34	259,8	220,2	376,9	382,3			
35 — 39	220,7	225,7	325,6				
40 — 44	150,9	107,6					

**Tableau 3.12 — Taux de fécondité par période avant l'Enquête selon l'âge des mères à la naissance de leurs enfants et leur ethnie (‰)**

Ethnie et âge de la mère à la naissance	Période avant l'Enquête						
	0 — 4	5 — 9	10 — 14	15 — 19	20 — 24	25 — 29	30 — 34
<u>Hutu</u>							
15 — 19	83,6	83,3	103,7	106,7	137,5	107,8	59,6
20 — 24	335,8	334,8	325,0	336,8	326,5	289,0	
25 — 29	379,4	389,4	363,0	354,3	380,1		
30 — 34	365,2	336,1	343,1	369,6			
35 — 39	305,5	298,0	319,7				
40 — 44	186,1	214,5					
45 — 49	99,7						
<u>Tutsi</u>							
15 — 19	30,4	45,2	50,4	61,1	58,3	83,0	39,4
20 — 24	223,8	236,0	252,2	277,4	298,5	268,5	
25 — 29	346,9	278,0	323,0	318,0	389,6		
30 — 34	299,6	327,2	320,2	298,4			
35 — 39	260,2	260,9	266,9				
40 — 44	136,3	162,0					
45 — 49	36,5						

#### 4. MORTALITE

L'Enquête Nationale sur la Fécondité permet de combler l'insuffisance de données concernant jusqu'alors la mortalité. Malgré l'existence d'omission des naissances vivantes et d'enfants décédés en bas âge qui limitent la validité des résultats obtenus, ce d'autant plus que les naissances et décès d'enfants sont éloignés de la date d'Enquête (mauvaise détermination de la période du décès ou oubli de la part des femmes), la qualité des données apparaît satisfaisante.

Aux fins de comparaison sont présentés les résultats issus directement de l'Enquête — mesures directes de la mortalité à partir de l'historique des naissances — et les mesures indirectes déduites de l'utilisation des méthodes d'estimation de la mortalité; différents indices permettent de caractériser le niveau de la mortalité: quotients de mortalité infantile 1 q 0 (probabilité pour un enfant né-vivant de décéder avant son premier anniversaire) et de mortalité juvénile 4 q 1 (probabilité pour un enfant ayant atteint son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire). (Tableau 4.1)

On observe une diminution irrégulière du quotient de mortalité infantile par périodes quinquennales avant l'Enquête au fur et à mesure qu'on se rapproche de 1983. Très élevé plus de 25 ans avant l'Enquête, le quotient s'est stabilisé à 115–120 pour mille de 10 à 24 ans avant l'Enquête, est remonté à 123 pour mille de 5 à 9 ans avant l'Enquête, pour décroître pendant les dernières années; en définitive le niveau de mortalité infantile peut être estimé à la date de l'Enquête à 115–120 pour mille.

**Tableau 4.1 — Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête (‰)**

Quotient de mortalité	Période quinquennale avant l'Enquête						
	[ 0 — 4 ]	5 — 9	10 — 14	15 — 19	20 — 24	25 — 29	30 — 34
q NN	[ 54,8 ]	66,9	62,9	67,2	61,6	101,3	(122,7)
q P NN	[ 46,5 ]	56,2	55,1	47,3	60,7	(72,3)	(86,1)
1 q 0	[ 101,3 ]	123,1	118,0	114,5	122,3	(173,6)	(208,8)
2 q 0	[ 138,6 ]	172,4	153,1	144,1	168,0	(212,8)	(208,8)
5 q 0	[ 195,4 ]	246,6	227,9	217,7	(234,4)	(286,8)	(264,1)
1 q 1	[ 41,5 ]	56,3	39,8	33,4	52,1	(47,4)	—
3 q 2	[ 66,0 ]	89,7	88,2	86,0	(79,8)	(94,0)	(69,9)
4 q 1	[ 104,7 ]	140,9	124,5	116,5	(127,7)	(137,0)	(69,9)

Principales caractéristiques de la mortalité pendant la petite enfance: la mortalité juvénile apparaît aussi élevée que la mortalité infantile, les quotients étant du même ordre de grandeur que ceux de la mortalité infantile et variant parallèlement à ces derniers. La quasi égalité des deux indices à des niveaux élevés laisse supposer l'existence de carences nutritionnelles souvent consécutives au sevrage, accentué par l'insuffisante protection médicale. Compte tenu des niveaux de mortalité avant un an et entre 1 et 5 ans ( tous deux égaux à 115—120 pour mille ) le quotient de mortalité infanto-juvénile 5 q 0 serait ainsi compris, grosso-modo entre 215 et 225 pour mille.

Si l'on considère non plus les périodes avant l'Enquête mais les générations de femmes classées par groupes d'âges quinquennaux, on observe les mêmes phénomènes quant à l'existence de niveaux élevés, à l'égalité de quotients de mortalité infantile et juvénile et à leur évolution: décroissance de la mortalité des générations les plus jeunes par rapport aux plus anciennes puis constance des indices depuis les générations 1959—1963 jusqu'à la probable baisse récente. (Tableau 4.2)

**Tableau 4.2 — Mortalités infantile et juvénile par groupe de générations (‰)**

Génération	1 q 0	4 q 1	5 q 0
1949 — 53	221	96	295
1954 — 58	167	122	268
1959 — 63	112	118	217
1964 — 68	111	120	219
1969 — 73	121	123	230
1974 — 78	115	127	230

Selon le sexe de l'enfant existe peu de différences: mortalité infantile masculine supérieure à la mortalité féminine, mortalité juvénile féminine légèrement supérieure à la mortalité masculine, phénomène qui n'apparaît cependant que récemment. (Tableau 4.3)

**Tableau 4.3 — Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête, selon le sexe (‰)**

Quotient de mortalité	Période avant l'Enquête						
	[ 0 — 4 ]	5 — 9	10 — 14	15 — 19	20 — 24	25 — 29	30 — 34
<b>Sexe masculin</b>							
1 q 0	[ 107,0 ]	132,8	127,9	114,2	120,9	(175,0)	(229,6)
4 q 1	[ 100,9 ]	147,5	126,6	115,3	(112,3)	(94,9)	—
<b>Sexe féminin</b>							
1 q 0	[ 95,6 ]	113,3	107,7	114,8	123,8	(172,2)	(191,9)
4 q 1	[ 108,6 ]	134,3	122,3	117,6	(144,8)	(178,8)	(122,9)

La mortalité des enfants est influencée par l'âge de la mère à la naissance (Tableau 4.4) : forte chez les jeunes femmes ( 167,6 pour mille chez les moins de 20 ans ) la mortalité infantile décroît jusqu'à 39 ans ( 122,2 pour mille chez les femmes de 20–29 ans et 107,9 pour mille chez celles de 30–39 ans ) pour remonter au delà de 40 ans presque au niveau de celui des femmes de 20 ans. Quant à la mortalité juvénile s'observe seulement un niveau plus élevé chez les femmes de moins de vingt ans : 161,0 pour mille contre 144,9 et 124,3 pour mille chez les femmes respectivement âgées de 20–29 ans et 30–39 ans.

**Tableau 4.4 — Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête selon l'âge des mères à la naissance de leurs enfants (‰)**

Quotient de mortalité	Période avant l'Enquête						
	[ 0 — 4 ]	5 — 9	10 — 14	15 — 19	20 — 24	25 — 29	30 — 34
<b>Moins de 20 ans</b>							
1 q 0	[(111,6)]	(167,6)	(124,7)	(135,5)	(126,8)	(162,6)	(208,2)
4 q 1	[(157,6)]	(161,0)	(130,2)	(125,7)	(112,2)	(120,9)	(69,9)
<b>20 — 29 ans</b>							
1 q 0	[103,6]	122,2	109,3	109,2	120,1	(182,3)	—
4 q 1	[99,3]	144,9	123,0	115,1	(133,7)	(173,3)	—
<b>30 — 39 ans</b>							
1 q 0	[91,6]	107,9	128,9	(118,6)	—	—	—
4 q 0	[101,8]	124,3	(123,7)	(117,3)	—	—	—
<b>40 ans et plus</b>							
1 q 0	[(111,6)]	(143,0)	—	—	—	—	—
4 q 1	[(101,5)]	(232,8)	—	—	—	—	—

Le premier enfant d'une femme et ceux des rangs les plus élevés sont davantage frappés par la surmortalité en raison de l'inexpérience des mères dans le premier cas, de leur vieillissement et de la concurrence des autres enfants dans le second cas (carences nutritionnelles et/ou insuffisance des soins). C'est pour les enfants de second et troisième rang que la mortalité est la plus faible (Tableau 4.5).

**Tableau 4.5 — Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête, selon le rang de naissance (‰)**

Quotient de mortalité	Période avant l'Enquête						
	[0 — 4]	5 — 9	10 — 14	15 — 19	20 — 24	25 — 29	30 — 34
<u>1er rang</u>							
1 q 0	[104,7]	136,9	99,7	(116,4)	(141,7)	(155,4)	(179,9)
4 q 1	[103,1]	137,7	(88,0)	(112,8)	(115,9)	(104,2)	(75,0)
<u>2ème ou 3ème rang</u>							
1 q 0	[ 89,4]	114,5	104,1	90,1	101,5	(196,3)	(298,2)
4 q 1	[112,6]	153,9	122,7	120,9	(126,2)	(201,5)	—
<u>4, 5 ou 6ème rang</u>							
1 q 0	[ 46,3]	65,5	57,2	58,4	(63,2)	—	—
4 q 1	[106,9]	123,9	139,8	(119,2)	(160,8)	(147,2)	—
<u>7ème rang ou plus</u>							
1 q 0	[118,4]	121,3	(175,3)	(198,4)	(155,9)	(333,3)	—
4 q 1	[ 90,9]	(154,0)	(161,3)	(76,6)	(256,7)	—	—

Le trop grand rapprochement des naissances chez une même femme a pour conséquence d'élever la mortalité, car l'intensité des soins prodigués à chaque enfant diminue (Tableau 4.6). Lorsque la durée entre deux naissances est de moins de deux ans les mortalités infantile et juvénile sont respectivement multipliées par presque 2 et 1,3 par rapport à celles séparées par une durée de 24 et 48 mois. On observe le même phénomène pour les naissances multipares (jumeaux, triplés, ...); la mortalité infantile étant dans ce cas multipliée par trois et la mortalité juvénile augmentant d'au moins 50 pour cent (Tableau 4.7). Le statut matrimonial de la mère exerce également une influence sur la mortalité de l'enfant (Tableau 4.8). Les risques de mortalité infantile et juvénile sont d'autant plus importants que l'union est plus instable ou lorsque n'existe pas d'union (célibataires et unions de fait).

**Tableau 4.6 — Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête selon la durée de l'intervalle entre naissances vivantes (‰)**

Quotient de mortalité	Période avant l'Enquête						
	[ 0 — 4 ]	5 — 9	10 — 14	15 — 19	20 — 24	25 — 29	30 — 34
<u>Moins de 24 mois</u>							
1 q o	[ 153,7 ]	179,9	189,5	196,3	( 142,4 )	( 216,9 )	( 196,6 )
4 q 1	[ 129,5 ]	184,9	( 163,1 )	( 134,1 )	( 134,6 )	( 250,7 )	—
<u>24 à 47 mois</u>							
1 q o	[ 66,4 ]	91,6	88,1	58,4	( 90,1 )	( 168,2 )	( 545,5 )
4 q 1	[ 98,9 ]	135,0	133,9	( 119,4 )	( 145,6 )	( 159,6 )	—
<u>48 mois ou plus</u>							
1 q o	[ ( 56,1 ) ]	( 54,8 )	( 51,5 )	( 15,8 )	( 74,8 )	( 57,0 )	—
4 q 1	[ ( 69,6 ) ]	( 52,8 )	( 53,9 )	( 50,1 )	( 70,0 )	—	—

**Tableau 4.7 — Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête selon la multiparité des naissances (‰)**

Quotient de mortalité	Période avant l'Enquête						
	[ 0 — 4 ]	5 — 9	10 — 14	15 — 19	20 — 24	25 — 29	30 — 34
<u>Naissances multiples</u>							
1 q o	[ ( 417,1 ) ]	( 321,6 )	( 363,9 )	( 590,0 )	( 169,9 )	( 211,3 )	—
4 q 1	[ ( 65,4 ) ]	( 197,4 )	( 100,4 )	( 83,2 )	( 191,7 )	—	—
<u>Naissances simples</u>							
1 q o	[ 93,4 ]	119,9	113,4	103,8	121,9	( 173,3 )	( 208,8 )
4 q 1	[ 105,3 ]	140,2	124,8	116,7	( 127,6 )	( 137,7 )	( 69,9 )

**Tableau 4.8 — Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête selon le statut de l'union de la mère (‰)**

Quotient de mortalité	Période avant l'Enquête						
	[ 0 — 4 ]	5 — 9	10 — 14	15 — 19	20 — 24	25 — 29	30 — 34
<u>Célibataire</u>							
1 q o	[(122,1)]	(146,7)	(134,8)	(94,4)	(87,1)	(153,9)	(94,3)
4 q 1	[(109,5)]	(140,1)	(114,0)	(111,2)	(183,5)	(118,8)	(265,6)
<u>Mariage coutumier</u>							
1 q o	[ 95,0 ]	114,0	(110,5)	(139,7)	(142,4)	(191,1)	(224,8)
4 q 1	[ 106,6 ]	(146,0)	(152,1)	(139,2)	(130,7)	(126,8)	—
<u>Mariage civil</u>							
1 q o	[ 84,5 ]	113,8	113,1	106,8	123,7	(181,8)	(288,1)
4 q 1	[ 91,4 ]	119,5	102,2	93,8	(124,2)	(119,0)	—
<u>Union de fait</u>							
1 q o	[120,8]	143,3	134,2	(117,4)	(102,4)	(126,8)	(136,9)
4 q 1	[123,5]	185,0	(167,3)	(164,9)	(124,2)	(203,5)	—

Plus le niveau d'instruction de la mère est élevé et plus faible est la mortalité des enfants (meilleure qualité des soins, descendance moins nombreuse, intervalle intergénéral plus long...); ainsi le quotient de mortalité entre 0 et 5 ans 5 q o diminue de 20 pour cent par rapport à celui des non-scolarisées lorsque la mère a fréquenté l'école de 1 à 3 années, mais de 70 pour cent lorsqu'elle y a été pendant cinq ou six années (Tableau 4.9).

**Tableau 4.9 — Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête selon le niveau d'instruction de la mère (‰)**

Quotient de mortalité	Période avant l'Enquête						
	0 — 4	5 — 9	10 — 14	15 — 19	20 — 24	25 — 29	30 — 34
<u>Scolarisée</u>							
1 q o	[111,8]	123,8	123,8	118,6	126,0	(186,6)	(219,2)
4 q 1	[115,6]	142,5	141,1	123,5	123,8	(123,8)	(76,3)
<u>Primaire 1 — 3 ans</u>							
1 q o	[ 88,8 ]	123,3	105,3	(105,2)	(107,9)	(99,3)	(139,0)
4 q 1	[ 91,6 ]	140,0	(85,6)	(95,1)	(144,8)	(101,2)	—
<u>Primaire 4 — 6 ans</u>							
1 q o	[(51,6)]	(99,7)	(80,9)	(19,0)	(141,2)	—	—
4 q 1	[(13,6)]	(92,8)	—	(33,9)	—	—	—

A partir des proportions d'enfants décédés par âge de la mère ont pu être employées des méthodes indirectes d'estimation de la mortalité des enfants dérivées de la méthode de Brass; on peut comparer ces estimations à celles déduites du Recensement de 1978 (Tableau 4.10). Ces différentes méthodes appliquées aux données du Recensement de 1978 puis à celles de l'Enquête Nationale sur la Fécondité de 1983 apparaissent remarquablement concordantes entre elles puisque pour les cinq premières années de vie les quotients obtenus varient de 217 à 225 pour mille, encadrant ainsi parfaitement celui mesuré directement par l'Enquête (221 pour mille, moyenne arithmétique des deux périodes 0-4 et 5-9 ans avant l'Enquête).

**Tableau 4.10 — Estimations indirectes et mesures directes de la mortalité aux premiers âges (‰)**

Quotient de mortalité	Estimations indirectes						Mesures directes
	Recensement 1978			E.N.F. 1983			
	Brass (1)	Sullivan (2)	Trussel	Brass (1)	Sullivan (2)	Trussel	
1 q o	(140)	—	—	(137) / (131)	—	—	115 — 120
2 q o	187	186	187	186	185	187	—
3 q o	212	210	213	195	193	196	—
5 q o	225	221	224	222	217	224	217 — 226

(1) 2ème méthode de Brass: P2 / P3  
(2) Modèle Sud

La qualité de l'environnement sanitaire constitue l'un des facteurs déterminant du niveau de mortalité. Si une femme sur dix seulement n'a bénéficié d'aucune visite prénatale ces visites néanmoins demeurent encore effectuées en nombre insuffisant (2,3 visites en moyenne par femme) bien qu'elles deviennent plus fréquentes chez les jeunes femmes, chez celles d'instruction élevée, et chez celles vivant en milieu urbain (Tableau 4.11). L'accouchement en milieu hospitalier réduit les risques de mortalité. Si un peu plus d'un cinquième des femmes ont donné naissance à leurs enfants en maternité et si près d'une sur trois accouchait avec l'aide d'un parent ou d'une autre personne près d'une femme sur deux enfante encore sans aucune assistance, cette proportion plus faible chez les femmes bénéficiant d'un niveau d'instruction supérieure ou résidant en milieu urbain ne semblant pas diminuer parmi les générations les plus jeunes (Tableau 4.12).

**Tableau 4.11 — Répartition des femmes ayant eu au moins une naissance vivante, selon la fréquence des visites prénatales, l'âge, le niveau d'instruction et la nature du lieu de résidence (%)**

Variables	Fréquence des visites prénatales						Effectifs des femmes
	0	1	2	3	4	5 et plus	
<u>Age à l'Enquête</u>							
15 — 19	13,2	21,4	33,0	21,7	7,4	3,3	130
20 — 24	9,5	18,4	33,6	24,8	9,5	4,3	754
25 — 29	8,1	20,5	29,3	24,6	9,7	7,9	948
30 — 34	8,7	14,3	30,2	28,3	12,4	6,1	742
35 — 39	12,2	12,1	29,0	25,2	11,3	10,2	491
40 — 44	11,1	15,0	30,9	22,8	13,1	7,1	493
45 — 49	18,2	15,9	23,6	23,4	9,4	9,6	390
50	22,6	8,7	33,1	12,6	23,0	—	38
<u>Niveau d'instruction</u>							
Non scolarisée	12,8	17,0	30,5	23,1	10,3	6,3	2 395
Primaire 1 — 3 ans	9,4	17,8	30,6	23,9	10,8	7,5	740
Primaire 4 — 6 ans	5,5	15,5	29,1	30,5	11,7	7,7	747
Primaire 7 ans et plus	(25,4)	(18,7)	(36,5)	(9,8)	—	(9,5)	4
Post primaire	5,1	14,4	18,2	40,8	13,5	8,0	58
Secondaire et plus	6,2	3,7	26,1	20,1	21,9	22,0	42
<u>Lieu de résidence</u>							
Rural	10,8	16,8	30,1	24,7	10,8	6,8	3 781
Autre urbain	8,4	15,5	29,1	25,8	11,2	9,9	125
Nyarugenge	6,3	13,3	29,6	27,6	8,7	14,6	80
<u>Ensemble</u>	10,6	16,7	30,0	24,8	10,8	7,0	3 986

**Tableau 4.12 — Répartition des femmes ayant eu au moins une naissance vivante selon le type d'aide à l'accouchement, l'âge, le niveau d'instruction et la nature du lieu de résidence (%)**

Variables	Type d'aide à l'accouchement			Effectifs des femmes
	Maternité	Parent, autre personne	Aucun	
<u>Age actuel</u>				
15 — 19	30,8	36,9	32,3	130
20 — 24	29,9	39,3	30,8	754
25 — 29	21,6	35,0	43,4	948
30 — 34	18,4	33,4	48,2	742
35 — 39	19,1	28,9	52,0	491
40 — 44	20,8	29,6	49,5	493
45 — 49	20,8	23,1	56,1	390
50	10,6	20,3	69,0	38
<u>Niveau d'instruction</u>				
Non scolarisé	18,1	32,7	49,2	2 395
Primaire 1 — 3 ans	23,0	34,0	43,0	740
Primaire 4 — 6 ans	29,5	34,3	36,3	747
Primaire 7 ans et plus	(29,3)	(70,7)	—	4
Post primaire	54,0	25,2	20,8	58
Secondaire et plus	75,9	5,0	19,1	42
<u>Lieu de résidence</u>				
Rural	20,3	33,5	46,2	3 781
Autre urbain	51,8	24,2	24,0	125
Nyarugenge	70,7	17,4	11,9	80
<u>Ensemble</u>	22,3	32,9	44,8	3 986

## 5. PREFERENCES DES FEMMES QUANT A LA DIMENSION DE LA FAMILLE ET AU SEXE DES ENFANTS

Quelle est la taille idéale de la famille désirée par une femme rwandaise et de quel sexe préférerait-elle que soit sa prochaine naissance ?

Au moment de l'Enquête 20 pour cent des femmes en union ne désiraient plus d'enfants, cette proportion faible chez les jeunes femmes ( 5 pour cent chez les moins de 25 ans ) s'accroissant fortement chez les plus âgées ( 62 pour cent chez les femmes de 45-49 ans et 82 pour cent chez celles de 50 ans ). Ce désir de ne plus procréer est bien sûr lié au nombre d'enfants déjà nés. Si 21 pour cent des femmes qui ont 4 enfants n'en veulent plus d'autres parmi celles ayant déjà 7 enfants la proportion passe à 50 pour cent et à 90 pour cent parmi celles qui ont neuf enfants ou plus ( Tableau 5.1 ).

**Tableau 5.1 — Distribution des femmes en union et fertiles, ne désirant plus d'enfant, selon le nombre d'enfants survivants ( y compris la grossesse actuelle ) et l'âge à l'Enquête ( % )**

Nombre d'enfants survivants	Groupe d'âges à l'Enquête								TOTAL
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50	
0	4,4	0,6	4,6	6,9	14,5	—	—	—	3,3
1	3,4	2,3	2,4	—	26,3	—	—	—	2,7
2	21,1	4,4	5,7	5,7	22,0	13,5	—	—	6,0
3		8,5	6,5	6,5	12,0	31,5	32,0	—	8,2
4		12,5	15,7	17,5	35,4	31,5	26,4	—	21,1
5			19,6	23,2	20,5	47,8	51,2	100,0	26,5
6			46,5	29,5	40,5	70,2	55,4	—	44,0
7			38,0	37,1	53,8	57,8	68,9	100,0	53,5
8				59,0	64,9	69,5	68,3	100,0	67,2
9 et plus				64,3	92,0	78,1	96,0	100,0	85,5
<u>Ensemble</u>	5,5	4,0	8,7	18,4	37,5	56,2	62,8	81,8	20,3
Effectifs de femmes	143	753	882	683	446	331	141	5	3 384

Les différences de niveau d'instruction des femmes n'exercent que peu d'influence ; ainsi 30 pour cent des femmes les plus instruites ne veulent pas d'enfant supplémentaire contre 20 pour cent parmi les « non-scolarisées ». Une plus forte différenciation de comportement se manifeste selon le milieu de résidence : 35 pour cent des femmes résidant dans la capitale désireraient ne plus avoir d'enfants contre 22,5 pour cent et 20 pour cent parmi les femmes résidant respectivement dans les autres villes et en milieu rural ; l'intention de ne plus procréer intervenant plus tôt, dès le quatrième enfant à Nyarugenge par exemple.

Le nombre d'enfants supplémentaires désirés par les femmes mariées et fertiles s'élève à 2,85. Ce nombre d'enfants supplémentaires décroît avec l'âge des femmes et le nombre d'enfants qu'elles ont eus et qui survivent ( Tableau 5.2 ).

**Tableau 5.2 — Distribution des femmes en union et fertiles selon le nombre d'enfants supplémentaires désirés l'âge au moment de l'Enquête, et le nombre d'enfants survivants (%)**

Variables	Nombre d'enfants supplémentaires désirés							Autre réponse	Nombre moyen d'enfants
	0	1	2	3	4	5 et plus			
<b>Age des mères à l'Enquête</b>									
15 — 19	5,6	1,1	6,1	13,2	20,2	41,7	12,0	4,49	
20 — 24	4,2	2,5	13,6	18,2	15,8	38,3	7,4	4,30	
25 — 29	9,2	6,6	21,5	17,6	15,0	22,1	7,9	3,40	
30 — 34	19,1	12,5	20,5	18,0	6,8	12,0	11,1	2,47	
35 — 39	38,6	12,5	16,4	7,7	4,8	5,3	14,7	1,46	
40 — 44	56,9	9,5	10,2	6,1	1,7	1,1	14,5	0,75	
45 — 49	64,9	9,6	8,9	2,6	1,7	1,6	10,7	0,56	
50	81,8	—	—	—	—	—	18,2	—	
<b>Nombre d'enfants survivants</b>									
0	3,4	2,6	8,1	5,9	24,0	44,5	11,5	5,02	
1	2,8	2,2	8,9	17,1	19,2	43,2	6,5	4,56	
2	6,3	2,9	21,6	18,3	15,6	27,8	7,5	3,85	
3	8,5	10,1	18,6	22,3	9,0	19,2	12,3	3,16	
4	22,0	12,2	27,1	13,8	7,3	7,8	9,7	2,14	
5	28,2	12,5	17,4	14,1	5,3	6,7	15,8	1,76	
6	44,3	12,0	15,4	8,0	3,1	3,2	14,0	1,23	
7	56,3	12,9	10,6	4,6	1,8	1,1	12,6	0,70	
8	69,3	8,2	8,8	1,8	2,7	—	9,2	0,46	
9 et plus	85,5	5,7	1,4	2,1	—	—	5,3	0,16	
<b>Ensemble</b>	21,0	7,8	16,5	14,5	10,5	19,3	10,3	2,85	

Le nombre total (ou idéal) d'enfants désirés au cours de sa vie par une femme dépend dans une large mesure du nombre d'enfants déjà nés car peu de femmes déclareront un nombre désiré inférieur à leur descendance atteinte. (Tableau 5.3).

**Tableau 5.3 — Distribution des femmes en union selon le nombre total d'enfants désirés et l'âge à l'Enquête (%)**

Age à l'Enquête	Nombre total d'enfants désirés										Nombre total moyen
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9 et plus	
15 — 19	0,0	0,0	2,9	6,3	18,9	28,2	19,8	7,7	5,5	10,7	5,76
20 — 24	0,0	0,0	2,0	4,3	20,3	21,9	24,0	6,8	7,4	13,2	6,04
25 — 29	0,0	0,0	1,7	4,0	19,7	20,5	23,3	7,6	10,7	12,6	6,10
30 — 34	0,0	0,2	2,5	4,7	13,4	17,3	21,9	11,0	12,2	16,9	6,42
35 — 39	0,6	0,9	3,2	4,8	12,5	15,0	18,4	11,5	12,3	20,8	6,58
40 — 44	0,3	0,0	4,7	7,2	14,6	12,5	15,4	8,9	9,6	26,9	6,74
45 — 49	0,0	0,9	4,0	8,1	10,8	11,8	17,7	7,3	10,4	29,0	6,90
50	0,0	0,0	8,4	0,0	0,0	8,1	38,0	8,7	24,8	12,1	6,65
<b>Ensemble</b>	0,1	0,2	2,6	5,0	16,5	18,3	21,3	8,6	10,1	17,2	6,32

Le nombre idéal de 6,3 enfants illustre un comportement fortement pro-nataliste. 80 pour cent des femmes désirent au moins cinq enfants et 60 pour cent au moins six. Ce nombre moyen diminue à peine chez les jeunes générations : 5,8 enfants chez les moins de vingt ans, 6,9 enfants chez les 45–49 ans. Il croît en fonction des enfants survivants (rationalisation du comportement des femmes qui « adaptent » leur idéal à la réalité), du degré d'urbanisation et du niveau d'instruction (Tableau 5.4 et 5.5).

**Tableau 5.4 — Distribution des femmes en union selon que leur préférence quant au nombre total d'enfants est inférieure, égale ou supérieure au nombre de leurs enfants survivants (%)**

Nombre d'enfants survivants	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 et plus
Nombre moyen total d'enfants désirés (taille « idéale » de la famille)	5,34	5,86	6,00	6,06	6,37	6,83	6,98	7,15	7,56	7,77	(7,17)	(7,45)
Proportion de femmes désirant moins d'enfants qu'elles en ont (taille « idéale » < taille atteinte)	0,0	0,0	0,0	1,7	4,5	11,7	24,7	38,7	39,2	25,5	(34,6)	(85,6)
Proportion de femmes désirant autant d'enfants qu'elles en ont (taille « idéale » = taille atteinte)	0,0	0,2	2,6	5,8	16,5	19,7	22,8	17,2	30,8	24,3	(28,8)	(14,4)
Proportion de femmes désirant plus d'enfants qu'elles en ont (taille « idéale » > taille atteinte)	100,0	99,8	97,4	92,5	79,0	68,6	52,5	45,0	30,0	50,2	(13,1)	(0,0)

**Tableau 5.5 — Distribution des femmes en union selon le nombre total moyen d'enfants désirés, le niveau d'instruction ou la nature du lieu de résidence**

Niveau d'instruction	Nombre total moyen d'enfants désirés	Lieu de résidence	Nombre total moyen d'enfants désirés
Non scolarisée	6,60	Rural	6,37
Primaire 1 — 3 ans	6,05	Autre urbain	5,69
Primaire 4 — 6 ans	5,91	Nyarugenge	5,06
Primaire 7 ans et plus	5,25		
Post-primaire	5,14		
Secondaire et plus	5,15		
		<u>Ensemble</u>	6,32

Parmi les familles de 4 enfants s'observe un désir légèrement plus affirmé de ne plus vouloir d'enfants lorsqu'existe une prépondérance de garçons ; par contre dans une famille de 4 filles, dans 36,4 pour cent des cas sera désiré pour prochain enfant un garçon contre 80,4 pour cent d'enfant de sexe féminin dans une famille de 4 garçons. Comme de plus une forte proportion de femmes n'exprime aucune préférence quant au sexe des enfants à venir il apparaît finalement difficile de conclure en ce domaine (Tableau 5.6).

**Tableau 5.6 — Distribution des femmes en union, fertiles et non enceintes, selon le sexe de leur 4 enfants survivants, et leur préférence quant au sexe de leur prochain enfant ( % )**

Taille de la famille: 4 enfants						
Composition de la famille:	Nombre de garçons	4	3	2	1	0
	Nombre de filles	0	1	2	3	4
Proportion ne voulant plus d'enfants		28,3	24,3	26,0	11,6	17,3
Proportion préférant un autre fils		0,0	1,7	9,0	40,6	36,3
Proportion préférant une autre fille		80,4	49,2	32,8	7,4	0,0
Proportion n'ayant pas de préférence		19,6	49,1	58,2	52,0	63,7

## 6. CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION PARMIS LES FEMMES

L'Enquête Nationale sur la Fécondité a été l'occasion de préciser pour les femmes le degré de connaissance et de pratique de la contraception au Rwanda, domaines jusqu'alors pratiquement totalement inconnus.

La connaissance des méthodes traditionnelles de contraception est limitée (8 pour cent des femmes). Si l'on exclue continence périodique, abstinence, retrait et séparation des conjoints, qui ne constituent pas à proprement parler des méthodes traditionnelles, à peine 4 pour cent des femmes possèdent une connaissance en la matière, seul le kuroga étant d'une importance notable. Par contre 25 pour cent des femmes connaissent un moyen traditionnel d'avortement: herbes (umuhoko en particulier), savon, médicaments.

Pour évaluer le degré de connaissance de méthodes « modernes » de contraception il a d'abord été demandé à la femme enquêtée d'indiquer les procédés qu'elle connaissait (connaissance spontanée). Puis l'enquêtrice décrivait une liste de méthodes non précédemment citées par l'enquêtée (connaissance après description). Au total 66,6 pour cent des femmes connaissent au moins une méthode de contraception, pourcentage élevé par rapport à nombre d'autres pays africains. Les méthodes le plus souvent spontanément citées sont: la pilule (18,9 pour cent), l'injection (18,7 pour cent), la continence périodique (9,8 pour cent) et le stérilet (6,1 pour cent). Ces méthodes sont davantage « reconnues » après description par l'enquêtrice: continence périodique (46,1 pour cent), injection (45,6 pour cent), pilule (40,6 pour cent), stérilet (21,1 pour cent), retrait (17,7 pour cent), et préservatif (11,0 pour cent) (Tableau 6.1).

Les femmes qui possèdent une meilleure connaissance sont celles qui sont les plus concernées c'est-à-dire celles exposées au risque de conception (actuellement en union et fertiles); l'âge joue également un rôle important: les plus jeunes (celles qui ont peu ou pas d'enfants) connaissent peu la contraception alors que les femmes de 25-39 ans apparaissent les mieux

**Tableau 6.1 — Répartition des femmes selon leur connaissance de chaque méthode contraceptive (%)**

Méthode	Aucune connaissance de la méthode	Connaissance spontanée de la méthode	Connaissance après lecture de la méthode	Connaissance totale de la méthode
Pilule	59,4	18,9	21,7	40,6
Stérilet	78,1	6,1	15,0	21,1
Autre méthode scientifique, moderne	99,3	0,7	0,0	0,7
Douche	99,8	0,2	ε	0,2
Préservatif	89,0	1,4	9,6	11,0
Continence périod. et abstinence	53,9	9,8	36,3	46,1
Retrait	82,3	0,7	17,0	17,7
Stérilisation fém.	99,1	0,9	0,0	0,9
Stérilisation masc.	99,9	ε	0,0	ε
Injection	54,6	18,7	26,7	45,4
Kumanikira				
Kuroya	97,1	2,9	—	2,9
Séparation	99,6	0,4	—	0,4
Autres méthodes	97,8	2,2	—	2,2

informées. Le nombre d'enfants survivants n'a par contre guère d'influence: hormis les femmes sans enfant dont 53,5 pour cent connaissent au moins une méthode, les pourcentages sont pratiquement égaux à 70, quel que soit le nombre d'enfants. Plus longtemps la femme a été scolarisée plus sa connaissance est élevée: parmi les femmes les plus instruites 8 sur 10 connaissent un procédé contraceptif contre 6 à 10 seulement chez les non-scolarisées. De même les femmes résidant en milieu urbain surtout celles demeurant à Nyarugenge (85 pour cent) possèdent une meilleure connaissance que celle des femmes résidant en milieu rural (66 pour cent). Selon les préfectures existent aussi des variations: élevée à Butare, Gitarama, Cyangugu et Kibuye la connaissance est plus faible à Kigali et Kibungo (Tableau 6.2).

**Tableau 6.2 — Répartition de toutes les femmes selon leur connaissance des méthodes contraceptives, le nombre d'enfants survivants, le niveau d'instruction, le lieu ou la préfecture de résidence (%)**

Variables	Proportions de femmes connaissant au moins une méthode contraceptive	Variables	Proportions de femmes connaissant au moins une méthode contraceptive
<u>Nombre d'enfants survivants</u>		<u>Nature du lieu de résidence</u>	
0	53,5	Rural	65,9
1	71,4	Autre urbain	74,0
2	75,3	Nyarugenge	84,9
3	74,2		
4	73,1	<u>Préfecture</u>	
5	69,7	Butare	76,0
6	73,6	Byumba	51,4
7	69,7	Cyangugu	75,1
8	72,0	Gikongoro	70,4
9 et plus	72,9	Gisenyi	63,9
		Gitarama	75,8
<u>Niveau d'instruction</u>		Kibungo	59,9
Non scolarisée	61,8	Kibuye	79,8
Primaire 1 — 3 ans	69,7	Kigali	58,3
Primaire 4 — 6 ans	75,2	Ruhengeri	60,2
Post-primaire	80,0	Autres pays	69,3
Secondaire et plus	92,0	<u>Ensemble</u>	66,6

Si la connaissance des méthodes contraceptives est relativement répandue, leur utilisation l'est beaucoup moins. 1,4 pour cent des femmes ont eu recours à une méthode de contraception traditionnelle.

Parmi les femmes non célibataires 18,3 pour cent ont utilisé dans le passé une méthode quelconque de contraception ( 19,6 pour cent parmi les femmes actuellement exposées ). Si l'on observe que peu de différences selon l'âge ou l'état matrimonial, par contre la pratique augmente lorsque s'élève le niveau d'instruction ou lorsque la femme réside en ville ( 20 pour cent ont utilisé un procédé contraceptif en milieu rural, 25 pour cent dans les villes secondaires et 30 pour cent à Nyarugenge ). L'utilisation de la contraception correspond donc aux résultats de la connaissance.

Lors de l'Enquête 11 pour cent des femmes en union et fertiles utilisaient une méthode contraceptive dont 10 pour cent des méthodes naturelles ( continence périodique ou abstinence, retrait ) et moins de 1 pour cent les méthodes modernes ( pilule, stérilet, injection ) ( Tableaux 6.3 et 6.4 ).

**Tableau 6.3 — Distribution des femmes en union et fertiles, selon leur utilisation au moment de l'Enquête de certaines méthodes contraceptives ( % )**

Méthodes	Proportion de femmes utilisant au moment de l'Enquête la méthode ( % )	
<u>Méthodes modernes avec adjuvant</u>		0,9
— pilule	0,2	
— stérilet	0,3	
— injection	0,4	
<u>Méthodes naturelles</u>		10,0
— continence périodique et abstinence	8,4	
— retrait	1,4	
— continence + retrait	0,2	
<u>Autres méthodes</u>	0,1	0,3
	} méthodes traditionnelles	
<u>Ensemble</u>		11,0

**Tableau 6.4 — Distribution des femmes non célibataires, selon leur utilisation au moment de l'Enquête de la contraception, l'âge, le niveau d'instruction, le lieu et la préfecture de résidence ( % )**

Variables	Proportions de femmes utilisant au moment de l'Enquête la contraception	Variables	Proportions de femmes utilisant au moment de l'Enquête la contraception
<u>Age</u>		<u>Lieu de résidence</u>	
15 — 19	6,1	Rural	7,1
20 — 24	7,2	Autre urbain	11,9
25 — 29	9,2	Nyarugenge	20,1
30 — 34	10,0		
35 — 39	8,4	<u>Préfecture</u>	
40 — 44	4,5	Butare	6,8
45 — 49	3,2	Byumba	5,0
50	2,9	Cyangugu	8,1
		Gikongoro	11,7
<u>Niveau d'instruction</u>		Gisenyi	9,6
Non scolarisée	5,5	Gitarama	8,3
Primaire 1 — 3 ans	9,0	Kibungo	3,1
Primaire 4 — 6 ans	10,7	Kibuye	10,5
Primaire 7 ans et plus	(0,0)	Kigali	7,0
Post primaire	12,7	Ruhengeri	6,6
Secondaire et plus	34,4	Autre pays	0,0
<u>Ensemble</u>	7,5		

Parmi les femmes non célibataires n'ayant jamais utilisé la contraception, 31 pour cent envisagent d'y avoir recours à l'avenir contre 49 pour cent qui ne le désirent pas ( les 20 pour cent restant étant infertiles ) ; ce sont les femmes les plus jeunes, les plus éduquées et celles résidant à Nyarugenge qui apparaissent comme les plus désireuses d'y avoir recours ainsi que celles des préfectures de Gikongoro, Kibuye et Gitarama, préfectures où la contraception est également actuellement la plus utilisée ( Tableau 6.5 ).

**Tableau 6.5 — Distribution des femmes non célibataires n'ayant jamais utilisé la contraception selon leurs intentions futures, leur âge, leur niveau d'instruction, leur lieu et leur préfecture de résidence (%)**

Variables	Intentions d'utilisation		
	Envisage d'utiliser	N'envisage pas	Infertiles
<u>Age</u>			
15 — 19	37	47	16
20 — 24	41	51	8
25 — 29	39	52	9
30 — 34	35	54	11
35 — 39	29	60	11
40 — 44	20	47	33
45 — 49	8	27	65
50	3	12	85
<u>Niveau d'instruction</u>			
Non scolarisée	26	52	22
Primaire 1 — 3 ans	34	50	16
Primaire 4 — 6 ans	46	40	14
Primaire 7 ans et plus	9	91	0
Post primaire	68	18	14
Secondaire et plus	53	42	5
<u>Lieu de résidence</u>			
Rural	31	50	19
Autre urbain	33	37	30
Nyarugenge	47	39	14
<u>Préfecture</u>			
Butare	34	46	20
Byumba	30	54	16
Cyangugu	28	52	20
Gikongoro	47	33	20
Gisenyi	24	59	17
Gitarama	38	40	22
Kibungo	26	51	23
Kibuye	40	35	25
Kigali	28	55	17
Ruhengeri	26	58	16
Autres pays			
<u>Ensemble</u>	31	49	20

La contraception a pour but de retarder une nouvelle grossesse. Sans contraception, l'intervalle entre deux grossesses successives s'élève à 8,3 mois. L'emploi d'une méthode naturelle retarde la venue d'une nouvelle grossesse de 2,6 mois, l'utilisation d'une méthode moderne de 17 mois, prouvant ainsi l'efficacité de cette dernière (Tableau 6.6).

**Tableau 6.6 — Durée écoulée entre le retour des règles et la survenance d'une nouvelle grossesse (en mois) chez les femmes non célibataires ayant eu au moins deux grossesses, y compris la grossesse actuelle.**

Méthode contraceptive utilisée	Durée écoulée (mois)
Aucune	8,3
Sans adjuvant	10,9
Avec adjuvant	25,0
<u>Ensemble</u>	10,8

La contraception peut être le moyen d'obtenir la taille de famille désirée. Il existe un lien entre connaissance de la contraception et désir de cesser de procréer, les deux éléments se rencontrant chez le même groupe de femmes. De même l'utilisation, surtout de méthodes modernes, est supérieure chez les femmes ne désirant plus d'enfants. Cependant la présence d'une proportion notable de femmes utilisatrices de contraception désirant avoir d'autres enfants illustre la volonté de ces femmes d'espacer leurs naissances plutôt que de la limiter (Tableau 6.7).

**Tableau 6.7 — Distribution des femmes actuellement en union et fertiles n'ayant jamais utilisé la contraception selon leur intention d'employer un procédé contraceptif et leur désir d'avoir d'autres enfants (%)**

Désir additionnel d'enfants	Intentions d'utilisation	
	Envisage d'utiliser	N'envisage pas d'utiliser
Désire avoir d'autres enfants	38	62
Ne désire plus avoir d'autres enfants	49	51
Indécise	24	76
<u>Ensemble</u>	39	61

## 7. LES FACTEURS AUTRES QUE LA CONTRACEPTION AFFECTANT LA FECONDITE

Des facteurs autres que la contraception exercent une influence sur le niveau de la fécondité. La durée d'exposition des femmes au risque de grossesse est tributaire de l'âge d'entrée des femmes dans la vie féconde, de l'âge à la ménopause, des séparations temporaires entre conjoints, des ruptures d'unions (avec ou sans remariage) qui suppriment les rapports sexuels, de l'abstinence de rapport sexuel après une naissance, de la durée d'allaitement qui influence la date de reprise de l'ovulation après l'accouchement.

Tous ces facteurs sont d'importance inégale au Rwanda. L'âge moyen des femmes à leurs premières règles est de 15,3 ans. Cet âge moyen marque le début de la vie fertile c'est-à-dire, de la capacité des femmes à procréer. La vie féconde, c'est-à-dire en fait l'âge auquel les femmes commencent effectivement à avoir leur premier enfant débute aux alentours de 20 ans, âge moyen d'entrée en première union. Le mariage est quasi universel au Rwanda (99 pour cent des femmes se marient) et la fécondité se déroule presque uniquement dans le mariage, les naissances illégitimes étant très peu nombreuses. La vie féconde prend fin avec la ménopause qui au Rwanda se situe à un âge avancé, 46,4 ans en moyenne, âge probablement surestimé à l'Enquête. La durée de vie féconde des femmes rwandaises selon ces données est donc longue – plus de 25 ans – et pourrait expliquer en partie la fécondité élevée.

Cette longue durée féconde est très peu entravée par les séparations temporaires entre conjoints. Durant le dernier intervalle fermé de grossesse (c'est-à-dire entre l'avant dernière et la dernière grossesse) seulement 2,1 pour cent des femmes mariées ont déclaré avoir été séparées pendant 3 mois ou plus d'avec leur conjoint. De plus les unions apparaissent relativement stables au Rwanda: 89 pour cent des femmes non célibataires sont restées continuellement en union durant leur dernier intervalle fermé de grossesse.

L'abstinence post-partum (absence de rapport sexuel après l'accouchement) est très courte – 8 jours – à la différence de nombreux autres pays africains où elle dure pendant tout l'allaitement de l'enfant, c'est-à-dire parfois deux et même trois ans. Elle n'a, dans le cas du Rwanda aucun effet de «frein» à la fécondité.

L'allaitement maternel est par contre l'un des facteurs qui influence le plus l'espacement des naissances au Rwanda. Comme dans d'autres pays on constate une relation entre la durée d'allaitement et la date de reprise de l'ovulation (qui permettra à la femme d'être à nouveau enceinte) après l'accouchement. La production de lait maternel est due à une hormone qui a aussi pour conséquence de retarder le retour de l'ovulation. Plus l'allaitement est long plus le retour de l'ovulation est tardif. Au Rwanda les femmes possèdent une durée d'allaitement intégral – l'enfant n'étant nourri qu'avec le lait de sa mère – de 6,6 mois dans le dernier intervalle fermé et de 5,7 mois dans l'intervalle

ouvert ( Tableau 7.1 ). De même dans le dernier intervalle fermé les femmes les plus jeunes et celles qui ont le niveau d'instruction le plus élevé ont une durée plus faible. On assiste donc à un raccourcissement de la durée d'allaitement intégral ; en d'autres termes les femmes commencent plus tôt qu'auparavant à ajouter une autre forme de nourriture au lait maternel.

**Tableau 7.1 — Durée moyenne d'allaitement Intégral dans le dernier Intervalle fermé de grossesse ( 1 )**

Age à l'Enquête	Durée moyenne d'allaitement intégral ( en mois )	Nombre de femmes
15 — 19	6,4	20
20 — 24	6,5	398
25 — 29	6,5	731
30 — 34	6,6	614
35 — 39	6,5	390
40 — 44	6,9	391
45 — 49	6,8	303
50	7,3	24
<u>Ensemble</u>	6,6	2 872

( 1 ) femmes non célibataires ayant eu 2 grossesses ( grossesse actuelle comprise ) dont l'avant dernière grossesse a donné une naissance vivante qui a survécu au moins 12 mois.

L'allaitement en général dure 21,1 mois ( Tableau 7.2 ) ; toutes les femmes allaitent. Il existe un écart très élevé entre les durées d'allaitement selon l'âge : ainsi les femmes les plus jeunes ( 15-19 ans ) allaitent en moyenne 16,8 mois tandis que les plus âgées ( 50 ans ) allaitent pendant 27,6 mois. La durée d'allaitement diminue quand le niveau d'instruction augmente ( 21,7 mois parmi les non-scolarisées contre 15,7 mois parmi les femmes de niveau secondaire et plus ) et avec l'urbanisation ( 21,3 mois parmi les femmes résidant en milieu rural contre 16,7 mois chez celles habitant Nyarugenge ).

Il semblerait que la durée moyenne d'allaitement sous l'effet de l'information, de la scolarisation, de l'urbanisation,... soit en baisse. Cette baisse a un effet direct sur l'aménorrhée post-partum, durée d'infertilité naturelle suivant l'accouchement.

Selon l'Enquête pendant les 11 premiers mois d'allaitement, chaque mois d'allaitement retarde de 0,2 mois le retour de l'ovulation, puis entre le onzième et le trentième mois chaque mois d'allaitement retarde de deux-tiers de mois l'ovulation ; après le trentième mois l'allaitement n'a que peu d'effet sur la reprise de l'ovulation.

**Tableau 7.2 — Distribution (%) (1) des femmes selon la durée d'allaitement dans le dernier intervalle fermé de grossesses (2)**

Âge à l'Enquête	Durée d'allaitement (en mois)					Nombre de femmes	Durée moyenne d'allaitement	Proportions ayant déclaré un chiffre rond (6, 12, 18, 24, 30)
	< 7	7 — 12	13 — 18	19 — 24	25 +			
15 — 19	2	24	38	29	7	20	18,8	37
20 — 24	6	23	29	26	16	395	18,2	38
25 — 29	3	18	31	29	19	729	19,5	43
30 — 34	1	15	26	35	23	612	21,1	42
35 — 39	2	14	24	26	33	390	22,6	42
40 — 44	2	12	18	35	22	390	24,0	51
45 — 49	2	13	20	35	29	302	23,3	52
50	0	10	15	27	48	23	27,6	31
<b>Ensemble</b>	2	16	26	31	24	2 881	21,1	44

(1) Pourcentages calculés sans les catégories « n'a pas allaité » et « a allaité jusqu'au décès de l'enfant ».  
(2) femmes non célibataires ayant eu au moins 2 grossesses (grossesse actuelle comprise) dont l'avant dernière grossesse a donné une naissance vivante qui a survécu au moins 12 mois.

L'intervalle entre naissances est actuellement de 31,1 mois composé de 10,9 mois de période de non-exposition (essentiellement d'aménorrhée post-partum), de 11,2 mois de durée d'exposition et de 9 mois de grossesse (Tableau 7.3). Cet intervalle diminue régulièrement chez les femmes les plus jeunes en raison d'une période de non-exposition plus courte (cette durée d'aménorrhée due à l'allaitement est elle aussi de plus faible durée) et d'une période d'exposition également plus courte due à la fertilité plus élevée des femmes jeunes, fertilité qui diminue régulièrement avec l'âge. La diminution de l'intervalle implique une plus grande fréquence des naissances pour chaque femme et globalement une augmentation de la fécondité. En l'absence de contraception efficace, l'allaitement joue un rôle essentiel dans l'espacement des naissances. La moindre durée de cet allaitement que l'on observe récemment diminue la durée d'aménorrhée et donc l'intervalle entre grossesses. Réduire la fécondité impliquera donc une utilisation plus intensive de la contraception, et, si c'est possible, un allaitement maternel prolongé.

**Tableau 7.3 — Durée moyenne d'intervalle entre naissance vivante selon l'âge à l'enquête et la période avant l'Enquête.**

Age à l'Enquête	Période avant l'Enquête						
	0 — 4	5 — 9	10 — 14	15 — 19	20 — 24	25 — 29	30 — 34
15 — 19	(23,1)						
20 — 24	24,7	(21,1)					
25 — 29	28,0	25,9	(24,5)				
30 — 34	30,0	27,8	25,6	(21,0)			
35 — 39	33,2	31,9	28,8	26,1	(19,6)		
40 — 44	34,0	33,9	32,2	29,3	26,1	(23,4)	
45 — 49	39,0	33,6	31,8	29,5	27,9	23,7	(20,2)

## 8. APPRECIATION DE LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE PAR LES FEMMES RWANDAISES

A la question « Pensez-vous que la croissance de la population du Rwanda est lente ou rapide » ? 80 pour cent des femmes ont répondu qu'elle était rapide. Cette proportion étant un peu plus élevée parmi les moins de vingt ans et plus faible parmi les femmes âgées de plus de 40 ans ; 11,5 pour cent au contraire jugent la croissance démographique comme faible. Enfin 8,7 pour cent n'expriment aucune opinion, cette proportion variant de 6 pour cent chez les 15-19 ans à 20,7 pour cent pour les femmes de 50 ans ( Tableau 8.1 ).

Ce sont les femmes les plus scolarisées et les plus urbanisées qui sont les plus conscientes de la croissance rapide de la population. Le pourcentage augmente avec le niveau d'instruction : 74,5 pour cent des non-scolarisées savent que la croissance démographique est rapide contre 97,2 pour cent parmi les femmes les plus éduquées ; ou selon le lieu de résidence : 80,5 pour cent parmi les femmes de Nyarugenge contre 79,4 pour cent des femmes de milieu rural possèdent cette même opinion. Employées de bureau ( 94,0 pour cent ), cadres supérieurs et professions libérales ( 100,0 pour cent ) au niveau d'instruction élevé et résidant surtout en ville sont les catégories les plus conscientes de la rapidité du rythme d'accroissement de la population.

Les trois-quarts des femmes qui jugent que la population croît lentement pensent que c'est une bonne chose. Près de la moitié de celles qui croient qu'elle augmente rapidement sont d'avis que c'est une mauvaise chose. En définitive, à peine une femme sur deux et donc consciente des problèmes qu'engendre la croissance démographique. L'attitude des femmes varie selon l'âge, les femmes de 20 à 39 ans jugeant plutôt néfaste l'augmentation de la population tandis que celles de 40 ans et plus la considèrent comme plutôt bénéfique ; des différences encore plus importantes existent en fonction du degré d'urbanisation et du niveau d'instruction ( Tableau 8.2 ).

Les raisons invoquées par celles qui pensent que la croissance rapide est une bonne chose sont de nature plutôt imprécise dans plus de la moitié des cas : « c'est bien d'augmenter », « la population doit se renouveler », sont les arguments les plus souvent cités. Le sont moins fréquemment des raisons d'ordre économique ( accroissement de la main d'œuvre, augmentation de la production ... ), d'ordre social ( entraide entre les gens ) ou des raisons liées à la pérennisation de la famille ( « la famille a intérêt à se multiplier », « la descendance perpétue la famille » ... ). Parmi les femmes qui pensent que la croissance est désavantageuse les raisons avancées apparaissent plus précises : manque de terre ( 36,1 pour cent ), manque de nourriture ( 15 pour cent ) ... ( Tableau 8.3 ).

Les actions que l'Etat devrait entreprendre en réponse à la croissance de la population sont de quatre ordres ( Tableau 8.4 ) :

- aucune action ( 5 pour cent )
- mesures d'ordre démographique, imprécises ( « diminuer l'augmentation » « diminuer les naissances » ... ) ou en relation avec la contraception ;

- mesures d'ordre socio-économique (redistribution des terres, augmentation des ressources nationales ...);
- enfin autre actions non classées parmi les précédentes.

Proportion étonnante qui traduit un volontarisme certain, plus de deux femmes sur trois pensent que le Gouvernement devrait entreprendre diverses actions; plus encore, celles préconisant des mesures de politique démographique sont les plus nombreuses.

**Tableau 8.1 — Distribution de toutes les femmes selon leur perception du rythme d'accroissement de la population selon l'âge, le niveau d'instruction, le lieu ou la préfecture de résidence, ou l'occupation (%)**

Variables :	Perception du rythme d'accroissement démographique		
	Lent	Rapide	Ne sait pas
<b>Age</b>			
15 — 19	11,8	82,2	6,0
20 — 24	11,3	80,9	7,8
25 — 29	11,6	79,4	9,0
30 — 34	10,3	80,3	9,4
35 — 39	10,9	80,7	8,3
40 — 44	12,3	77,4	10,3
45 — 49	12,0	72,1	15,9
50	17,0	62,3	20,7
<b>Niveau d'instruction</b>			
Non scolarisée	13,6	74,5	12,0
Primaire 1 — 3 ans	11,3	81,2	7,5
Primaire 4 — 6 ans	8,7	87,0	4,3
Primaire 7 ans et plus	8,6	88,7	2,8
Post-primaire	5,1	93,7	1,3
Secondaire et plus	1,1	97,2	1,7
<b>Lieu de résidence</b>			
Rural	11,7	79,4	8,9
Autre urbain	9,1	83,7	7,2
Nyarugenge	6,6	90,5	2,9
<b>Préfecture de résidence</b>			
Butare	8,4	83,1	8,6
Byumba	16,7	77,1	6,2
Cyangugu	17,6	77,8	4,6
Gikongoro	13,5	80,9	5,6
Gisenyi	13,6	72,6	13,8
Gitarama	6,1	90,3	3,6
Kibungo	11,8	78,9	9,3
Kibuye	14,0	74,9	11,1
Kigali	7,7	84,4	7,9
Ruhengeri	13,2	72,0	14,8
Autres pays	0,0	66,9	33,1
<b>Occupation</b>			
Jamais travaillé	6,5	90,0	3,5
Cadre sup., prof. libérale	0,0	100,0	0,0
Employée bureau, vendeuse	3,0	94,0	3,0
Emp. maison, autre service	20,0	80,0	0,0
Ouvrière	5,0	80,0	15,0
Agricultrice	12,0	80,0	8,0
<b>Ensemble</b>	<b>11,5</b>	<b>79,8</b>	<b>8,7</b>

**Tableau 8.2 — Distribution de toutes les femmes selon leur perception des effets de la croissance démographique et l'âge, le niveau d'instruction, le lieu ou la préfecture de résidence, ou l'occupation (%)**

Variables	Perception des effets de la croissance démographique									
	Croissance lente					Croissance rapide				
	Bonne	Mauvaise	A la fois bonne et mauvaise	N.S.P.	Ensemble	Bonne	Mauvaise	A la fois bonne et mauvaise	N.S.P.	Ensemble
<b>Age</b>										
15 — 19	8,8	3,1	0,1	0,6	12,6	42,4	42,1	1,2	1,7	87,4
20 — 24	9,6	2,2	0,0	0,4	12,3	37,2	45,9	2,6	2,1	87,7
25 — 29	10,3	1,7	0,4	0,5	12,8	38,3	44,7	2,6	1,7	87,2
30 — 34	7,8	2,6	0,2	0,8	11,4	38,8	43,8	3,9	2,1	88,6
35 — 39	9,8	1,9	0,0	0,2	11,9	39,7	43,4	4,1	1,0	88,1
40 — 44	10,2	3,2	0,0	0,3	13,7	45,9	35,6	2,6	2,2	86,3
45 — 49	10,6	3,3	0,3	0,0	14,2	50,6	29,9	3,8	1,5	85,8
50	20,2	1,3	0,0	0,0	12,6	58,9	19,7	0,0	0,0	78,5
<b>Niveau d'instruction</b>										
Non scolarisée	11,7	2,9	0,2	0,7	15,4	46,0	33,3	2,9	2,5	84,6
Primaire 1 — 3 ans	9,3	2,3	0,2	0,4	12,2	42,5	41,8	2,5	1,0	87,8
Primaire 4 — 6 ans	6,7	2,0	0,0	0,2	9,1	35,2	51,9	2,6	1,3	90,9
Primaire 7 ans et plus	6,1	2,7	0,0	0,0	8,8	29,9	59,2	1,3	0,8	91,2
Post-primaire	3,3	1,8	0,0	0,0	5,1	17,2	75,6	1,4	0,6	94,9
Secondaire et plus	0,5	0,6	0,0	0,0	1,2	11,5	84,0	3,3	0,0	98,8
<b>Lieu de résidence</b>										
Rural	9,7	2,5	0,1	0,5	12,9	41,5	41,2	2,7	1,8	87,1
Autre urbain	7,1	2,3	0,0	0,4	9,8	33,6	52,2	2,6	1,9	90,2
Nyarugenge	2,9	3,6	0,0	0,3	6,8	25,0	66,4	0,3	1,5	93,2
<b>Préfecture de résidence</b>										
Butare	7,6	0,9	0,0	0,7	9,1	41,7	40,0	6,8	2,3	90,9
Byumba	11,0	6,4	0,4	0,0	17,8	36,3	42,3	3,4	0,2	82,2
Cyangugu	15,1	3,3	0,0	0,0	18,4	45,6	31,4	1,1	3,4	81,6
Gikongoro	11,9	2,4	0,0	0,0	14,3	34,5	49,3	1,9	0,0	85,7
Gisenyi	10,2	3,9	0,2	1,4	15,7	48,5	32,0	0,4	3,3	84,3
Gitarama	4,2	1,4	0,3	0,3	6,3	34,6	54,0	3,9	1,2	93,7
Kibungo	10,1	2,0	0,0	0,8	13,0	38,4	46,4	0,7	1,5	87,0
Kibuye	11,9	3,5	0,0	0,2	15,7	46,8	34,5	1,8	1,2	84,3
Kigali	6,1	1,4	0,1	0,6	8,3	40,9	45,7	2,4	2,7	91,7
Ruhengeri	13,7	1,5	0,0	0,3	15,5	43,5	38,2	1,0	1,8	84,5
Autres pays	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	35,9	53,9	0,0	10,1	100,0
<b>Occupation</b>										
Jamais travaillé	2,0	1,9	0,0	0,0	4,0	15,2	80,8	0,0	0,0	96,0
Cadre sup., prof. libérale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,6	94,7	2,7	0,0	100,0
Employée bureau, vendeuse	0,0	4,0	0,0	0,0	4,0	16,5	66,6	1,7	0,0	100,0
Employée maison, autre service	33,6	0,0	0,0	0,0	33,6	33,6	32,8	0,0	0,0	66,4
Ouvrière	22,9	0,0	0,0	0,0	22,9	8,5	68,6	0,0	0,0	77,1
Agricultrice	9,4	2,1	0,3	0,7	12,4	39,4	43,0	3,2	1,9	87,6
<b>Ensemble</b>	9,5	2,5	0,1	0,5	12,6	40,8	42,2	2,6	1,8	87,4

**Tableau 8.3 — Distribution de toutes les femmes, selon leur justification des effets de la croissance démographique et l'âge, le niveau d'instruction, le lieu ou la préfecture de résidence, ou l'occupation (%)**

Variables	La croissance est plutôt une bonne chose						La croissance est plutôt une mauvaise chose			
	Raison Imprecise	Pérennité de la famille	Raison économiques	Dévelop. de l'entraide	Autres raisons	Ensemble	Manque de terres	Insuffisance de nourriture	Autres raisons	Ensemble
<u>Age</u>										
15 — 19	28,9	9,6	5,6	5,5	6,3	53,0	36,5	12,7	5,2	48,1
20 — 24	26,8	10,4	5,7	4,5	5,8	50,2	39,8	14,3	5,4	52,3
25 — 29	25,5	12,6	4,0	5,5	6,9	52,4	37,7	15,6	5,8	50,9
30 — 34	26,7	11,0	5,6	4,4	6,8	51,9	37,6	17,9	5,7	51,8
35 — 39	28,1	13,7	4,2	4,4	5,2	52,1	35,1	19,7	5,9	51,5
40 — 44	33,1	13,4	5,0	4,5	5,2	58,6	31,3	12,5	7,0	42,6
45 — 49	38,8	13,9	4,3	6,6	6,8	66,6	24,1	12,3	6,5	37,3
50	36,9	11,2	11,3	8,7	14,8	79,1	16,0	5,0	3,8	20,9
<u>Niveau d'instruction</u>										
Non scolarisée	32,4	13,6	5,2	6,2	7,2	61,6	30,1	11,8	5,3	41,1
Primaire 1 — 3 ans	30,6	11,5	7,1	4,8	6,0	54,9	33,9	13,8	6,1	47,3
Primaire 4 — 6 ans	24,8	8,7	4,5	3,6	5,3	45,4	42,3	17,8	6,1	57,5
Primaire 7 ans et plus	16,2	8,9	3,8	4,0	4,7	36,2	52,8	16,9	3,7	64,7
Post-primaire	12,7	3,5	1,3	1,4	3,3	20,8	61,9	30,5	6,9	80,4
Secondaire et plus	4,9	6,1	1,7	0,0	3,8	15,9	61,7	39,0	11,4	87,4
<u>Lieu de résidence</u>										
Rural	29,0	11,8	5,2	5,2	6,5	54,7	35,7	14,2	5,4	49,0
Autre urbain	26,9	7,2	3,1	3,9	3,2	42,2	41,0	21,4	8,0	59,5
Nyarugenge	15,4	6,1	4,8	0,9	2,4	27,6	44,2	27,1	12,5	71,5
<u>Préfecture de résidence</u>										
Butare	33,4	11,5	6,1	4,0	4,8	56,4	35,3	19,3	4,1	49,9
Byumba	25,6	7,0	4,9	8,2	7,8	51,2	40,1	11,7	7,2	52,2
Cyangugu	18,5	14,8	10,0	9,0	16,3	64,7	26,7	11,4	3,6	36,6
Gikongoro	19,2	12,4	4,0	5,9	7,8	47,7	40,4	17,0	6,3	55,1
Gisenyi	30,8	18,4	4,2	4,7	8,1	63,1	27,0	10,6	6,1	37,8
Gitarama	27,3	8,8	3,4	3,3	3,3	43,5	47,2	19,2	5,2	60,3
Kibungo	27,3	9,6	4,9	4,8	5,6	49,4	37,2	15,3	4,6	50,2
Kibuye	34,5	17,5	6,6	2,5	3,9	60,9	28,4	13,2	7,3	41,2
Kigali	31,0	9,4	3,6	2,7	5,1	50,0	37,9	14,3	6,5	52,4
Ruhengeri	31,2	9,9	4,6	8,2	5,6	57,5	31,7	12,4	5,7	42,8
Autres pays	19,7	0,0	4,4	15,9	0,0	40,0	60,0	0,0	0,0	60,0
<u>Occupation</u>										
Jamais travaillé	14,8	7,3	2,1	2,9	3,7	28,6	52,0	24,9	5,6	71,7
Cadre sup., prof. libérale	1,2	1,2	0,0	0,0	1,2	3,7	79,1	41,0	13,4	98,8
Employée bureau, vendeuse	11,4	1,4	4,4	1,4	6,0	24,6	50,2	27,0	14,8	77,0
Employée maison, autre service	42,9	9,8	6,8	0,0	0,0	59,5	21,5	9,4	5,0	35,8
Ouvrière	22,2	0,0	2,5	6,9	6,9	38,5	46,4	15,5	12,5	61,5
Agricultrice	29,4	11,8	5,3	5,2	6,4	55,2	35,0	14,0	5,6	47,4
<u>Ensemble</u>	28,6	11,5	5,1	5,0	6,3	53,6	36,1	14,8	5,7	48,9

**Tableau 8.4 — Distribution de toutes les femmes, selon leur opinion quant à l'action que le gouvernement devrait entreprendre en réponse à la croissance démographique, selon l'âge, le niveau d'instruction, le lieu ou la préfecture de résidence, ou l'occupation (%)**

Variables	Actions que le Gouvernement devrait entreprendre				
	Aucune action	Politique démographique	Politique socio-économique	Autres actions	Ne sait pas
<u>Age</u>					
15 — 19	13,0	37,8	28,7	4,1	20,2
20 — 24	10,9	41,5	30,0	3,4	18,2
25 — 29	12,6	40,3	28,7	3,8	18,6
30 — 34	11,4	39,2	27,4	4,3	22,3
35 — 39	15,1	32,5	31,0	5,1	22,1
40 — 44	15,5	29,3	33,5	4,5	21,4
45 — 49	16,0	22,1	37,6	4,8	22,4
50	17,1	24,6	22,9	3,8	31,6
<u>Niveau d'instruction</u>					
Non scolarisée	15,5	28,0	30,9	4,6	24,6
Primaire 1 — 3 ans	15,5	35,6	29,1	3,9	20,4
Primaire 4 — 6 ans	8,0	47,8	30,2	3,9	14,4
Primaire 7 ans et plus	7,6	52,7	28,2	2,6	11,9
Post-primaire	2,7	71,7	24,2	0,6	9,7
Secondaire et plus	1,2	73,6	24,3	5,0	6,5
<u>Lieu de résidence</u>					
Rural	13,1	36,0	30,5	4,2	20,3
Autre urbain	9,6	49,0	22,9	2,7	20,1
Nyarugenge	7,2	55,5	20,4	3,2	17,3
<u>Préfecture de résidence</u>					
Butare	11,9	45,5	26,4	2,9	19,5
Byumba	15,9	37,6	33,6	4,4	13,3
Cyangugu	17,0	30,0	37,0	6,8	12,9
Gikongoro	10,3	46,9	34,7	3,6	9,6
Gisenyi	14,0	25,5	28,3	6,1	29,5
Gitarama	13,5	44,1	27,2	3,2	16,4
Kibungo	11,4	37,0	28,0	2,2	24,2
Kibuye	14,8	33,5	37,6	4,5	16,4
Kigali	11,0	35,3	23,7	3,2	29,0
Ruhengeri	10,9	28,9	32,3	5,2	24,9
Autres pays	3,6	43,6	21,8	20,4	10,7
<u>Occupation</u>					
Jamais travaillé	5,1	61,3	23,7	3,6	13,9
Cadre sup. prof. libérale	1,2	81,9	11,9	8,4	0,0
Employée bureau, vendeuse	2,6	69,2	33,5	7,7	7,9
Employée maison, autre service	10,7	25,7	7,0	19,3	37,3
Ouvrière	7,3	53,5	26,5	0,0	12,7
Agricultrice	13,3	35,5	30,5	4,0	20,6
<b>Ensemble</b>	<b>12,9</b>	<b>36,9</b>	<b>30,0</b>	<b>4,1</b>	<b>20,3</b>

## 9. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE-MARI

Pour mieux définir les politiques de population ont été collectées les données concernant attitudes, motivation ou opinion des conjoints des femmes précédemment soumises à l'Enquête Individuelle en ce qui concerne les préférences quant au nombre et au sexe des enfants, la connaissance et la pratique de la contraception, ou l'appréciation de la situation démographique.

Les hommes qui ne désirent plus d'enfants sont plus nombreux que leurs épouses : plus d'un tiers souhaiterait limiter sa descendance à celle atteinte au moment de l'Enquête ( contre une femme sur cinq ) ; surtout ce désir de limiter sa descendance semble apparaître chez les hommes pour des tailles moins élevées de la famille, c'est-à-dire dès les quatrième et cinquième enfants.

Cette attitude légèrement moins pro-nataliste des hommes semble être confirmée par le fait que plus d'un tiers contre moins du quart des femmes en union préfèrent une famille comprenant moins de cinq enfants ; de même le nombre moyen idéal d'enfants déclaré par les hommes est inférieur à celui donné par leurs épouses : 5,9 contre 6,3 enfants ( Tableau 9.1 ).

**Tableau 9.1 — Distribution des hommes enquêtés selon le nombre total d'enfants désirés et l'âge à l'Enquête. (%)**

Age à l'Enquête	Nombre total d'enfants désirés										Nombre total moyen
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9 et plus	
moins de 25	0,0	0,0	3,2	4,8	33,3	22,2	15,9	6,3	4,8	9,5	5,75
25 — 29	0,0	0,0	2,3	6,3	35,9	16,4	20,3	7,0	4,7	7,0	5,5
30 — 34	0,0	0,9	1,9	6,6	29,2	28,3	12,3	6,6	5,7	8,5	5,4
35 — 39	0,0	0,0	4,0	4,0	15,8	17,1	23,7	11,8	11,8	11,8	6,2
40 — 44	0,0	2,8	0,0	2,8	18,1	19,4	12,5	11,1	12,5	20,8	6,4
45 — 49	0,0	0,0	2,4	7,1	11,9	16,7	16,7	14,3	9,5	21,4	6,7
50 — 54	0,0	2,8	2,8	8,3	13,9	13,9	13,9	11,1	13,9	19,4	6,3
55 — 59	0,0	0,0	10,0	10,0	30,0	5,0	20,0	5,0	5,0	15,0	(5,4)
60 — 64	0,0	0,0	40,0	20,0	0,0	0,0	40,0	0,0	0,0	0,0	(3,8)
65 et plus	0,0	0,0	0,0	30,0	20,0	30,0	10,0	0,0	0,0	10,0	(6,6)
<u>Ensemble</u>	0,0	0,7	2,9	6,3	25,3	19,4	17,0	8,6	7,7	12,1	5,9

Si apparemment les hommes paraissent davantage que leurs épouses avoir pour préférence des enfants de sexe masculin, cette préférence n'est toutefois que peu affirmée si l'on considère que l'absence de toute préférence constitue la réponse la plus nombreuse.

La connaissance de la contraception parmi les hommes apparaît étonnement élevée : plus de 7 hommes sur 10 ayant déclaré connaître au moins un procédé contraceptif ( Tableau 9.2 ). En réalité, si l'on ne prend en compte que la connaissance spontanée qui rend mieux compte du degré réel de connaissance, on peut considérer que n'existe que peu de différence entre conjoints et leurs épouses, les premiers connaissant davantage les méthodes de contraception « masculines » ( préservatif et retrait ) et les méthodes naturelles ( abstinence périodique ou continence ) tandis que les secondes connaissent mieux les procédés contraceptifs « féminins » ( pilule, stérilet et injection ), procédés jugés généralement comme étant plus efficaces ( Tableau 9.3 ).

**Tableau 9.2 — Proportions d'hommes connaissant au moins une méthode contraceptive (%)**

Variables	Pourcentage	Variables	Pourcentage
<u>Niveau d'instruction</u>		<u>Préfecture</u>	
Non scolarisée	61,5	Butare	79,1
Primaire 1 — 3	67,6	Byumba	46,3
Primaire 4 — 6	79,5	Cyangugu	70,0
(Primaire 7 et plus)	—	Gikongoro	82,5
Post-Primaire	(87,5)	Gisenyi	59,0
Secondaire et plus	(93,8)	Gitarama	80,8
		Kibungo	68,8
		Kibuye	87,8
		Kigali	78,2
		Ruhengeri	59,4
<u>Age</u>		<u>Lieu de résidence</u>	
< 25	72,6	Rural	
25 — 29	74,5	Autre Urbain	
30 — 34	70,3	Nyarugenge	
35 — 39	79,0		
40 — 44	69,7		
45 — 49	64,6		
50 — 54	68,3		
55 — 59	44,0		
60 — 64	(—)		
65 et plus	(—)	<u>Ensemble</u>	70,4

**Tableau 9.3 — Distribution des femmes enquêtées et de leurs conjoints selon la connaissance des moyens contraceptifs (%)**

Méthode	Aucune connaissance de la méthode		Connaissance spontanée de la méthode		Connaissance après lecture de la méthode		Connaissance totale de la méthode	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Pilule	56,7	59,4	11,7	18,9	31,7	21,7	43,3	40,6
Stérilet	71,2	78,1	4,0	6,1	24,8	15,0	28,8	21,1
Injection	50,2	54,6	10,0	18,7	39,8	26,7	49,8	45,4
Préservatif	74,1	89,0	1,7	1,4	24,2	9,6	25,9	11,0
Contenance périodique et abstinence	29,3	53,9	30,5	9,8	40,2	36,3	70,7	46,1
Retrait	60,6	82,3	4,0	0,7	35,4	17,0	39,4	17,7

De même, si l'on considère qu'une utilisation occasionnelle de procédés tels que retrait, contenance ou abstinence, faute de régularité ne constitue pas réellement une utilisation de la contraception, la pratique de la contraception en fait apparaît également peu différente selon le sexe (Tableau 9.4).

**Tableau 9.4 — Proportions d'hommes utilisant (ou déclarant que leur conjointe utilise) actuellement la méthode (%)**

Méthodes	Proportions
Méthodes avec adjuvant	2,4
— Pilule	0,8
— Stérilet	0,8
— Injection	0,5
— Préservatif	0,3
Méthodes sans adjuvant	45,5
— Continence périodique et abstinence	35,2
— Retrait	10,3
<u>Ensemble</u>	47,9

Le désir de maîtriser à l'avenir la fécondité apparaît également supérieur parmi les hommes : parmi ceux n'ayant jusqu'alors jamais utilisé de procédés contraceptifs plus de la moitié envisagent d'y avoir recours à l'avenir alors que 31 pour cent des femmes seulement étaient de cette opinion (Tableau 9.5).

**Tableau 9.5 — Désir d'utiliser la contraception parmi les hommes ne l'ayant jamais utilisée**

Variables	Envisage	N'envisage pas	NSP
Age			
< 25	66,7	22,2	11,1
25 — 29	54,8	21,9	23,3
30 — 34	58,5	27,7	13,8
35 — 39	52,4	26,2	21,4
40 — 44	57,1	38,8	4,1
45 — 49	43,8	43,8	12,4
50 — 54	24,1	55,2	20,7
55 -- 59	26,1	43,5	30,4
60 — 64	16,7	50,0	33,3
65 et plus	12,5	87,5	0,0
<u>Niveau d'instruction</u>			
Jamais	43,8	38,4	17,8
Prim. 1 — 3	54,8	28,0	17,2
Prim. 4 — 6	50,9	35,7	13,4
Post. Primaire	80,0	20,0	0,0
Secondaire et plus	85,7	14,3	0,0
<u>Ensemble</u>	49,9	33,6	16,5

Enfin les hommes semblent à la fois plus conscients que leurs épouses que le rythme d'accroissement démographique est rapide et que nombre de problèmes sont engendrés par ce rythme d'accroissement démographique : manque de terre ou son corollaire, manque de nourriture, problème d'éducation des enfants, de santé,... Logiquement ils sont également davantage encore que leurs épouses favorables à une intervention de l'Etat, en particulier par le biais de la politique démographique qu'accompagneraient diverses mesures socio-économiques (Tableaux 9.6 et 9.7).

**Tableau 9.6 — Distribution de tous les conjoints selon leur justification des effets de la croissance démographique et l'âge, le niveau d'instruction ou le degré d'alphabétisation, le lieu ou la préfecture de résidence, l'occupation.**

Variables	La croissance est plutôt une bonne chose						La croissance est plutôt une mauvaise chose			
	Raison imprécise	Pérennité de la famille	Raisons économiques	Développement de l'entraide	Autres Raisons	Ensemble	Manque de Terre	Insuffisance de Nourriture	Autres Raisons	Ensemble
<b>Age</b>										
< 25	22,6	1,6	12,9	6,5	—	43,5	38,7	12,9	6,5	58,1
25 — 29	19,6	6,5	7,2	4,3	1,5	39,1	48,5	19,6	5,8	73,9
30 — 34	13,4	7,1	6,2	3,6	1,8	32,1	53,6	25,0	8,9	87,5
35 — 39	14,8	7,4	8,6	1,2	3,7	35,8	51,8	29,6	9,9	91,3
40 — 44	15,8	6,6	11,8	1,3	2,6	38,1	54,0	26,3	3,9	84,2
45 — 49	12,5	14,6	12,5	6,2	—	45,8	37,5	29,2	12,5	79,2
50 — 54	14,6	19,5	7,3	9,8	—	51,2	43,9	12,2	12,2	68,3
55 — 59	16,0	20,0	8,0	—	4,0	48,0	56,0	12,0	4,0	72,0
60 — 64	37,5	—	12,5	—	—	50,0	37,5	—	12,5	50,0
65 et plus	9,1	—	27,3	18,2	—	54,6	54,5	18,2	—	72,7
<b>Niveau d'instruction</b>										
Non scolarisé	16,5	12,8	8,7	4,6	1,4	44,0	43,6	17,4	5,1	66,1
Primaire 1 — 3 ans	20,4	7,8	14,8	6,3	2,8	52,1	42,2	19,7	7,8	69,7
Primaire 4 — 6 ans	15,3	7,9	6,5	2,8	0,9	33,3	57,9	27,8	7,9	93,6
Primaire > 6 ans	—	—	—	—	—	—	33,3	33,3	—	66,6
Post primaire	12,5	—	25,0	—	—	37,5	50,0	37,5	12,5	100
Secondaire et plus	—	7,1	7,1	—	—	14,2	71,4	21,4	50,0	142,9
<b>Lieu de Résidence</b>										
Rural	16,3	7,8	8,6	4,2	1,5	38,4	46,0	20,1	7,0	76,2
Autre urbain	0,2	0,3	0,3	—	—	0,8	1,2	1,0	0,3	2,5
Nyarugenge	0,2	—	0,3	—	0,2	0,7	1,5	0	0,3	2,5
<b>Préfecture</b>										
Butare	16,4	10,5	9,0	4,5	1,5	41,9	46,3	22,4	9,0	77,7
Byumba	9,0	9,0	7,5	9,0	—	34,5	50,8	22,4	11,9	85,1
Cyangugu	17,5	10,0	10,0	2,5	5,0	45,0	47,5	27,5	2,5	77,5
Gikongoro	29,3	14,6	4,9	2,4	—	51,2	46,3	22,0	14,6	82,9
Gisenyi	21,3	14,8	13,1	1,6	3,3	54,1	39,4	11,5	4,9	55,8
Gitarama	16,4	2,7	11,0	1,4	2,7	34,2	61,6	30,1	11,0	102,7
Kibungo	12,2	8,2	2,0	2,0	4,1	28,5	59,2	26,5	4,1	89,8
Kibuye	31,3	12,5	—	8,3	—	52,1	35,4	25,0	2,1	62,5
Kigali	9,3	8,1	9,3	3,5	1,2	31,4	57,0	25,6	11,6	94,2
Ruhengeri	11,6	8,7	18,8	5,8	—	44,9	39,1	7,2	2,9	49,2
Autres pays	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Occupation</b>										
Jamais travaillé	—	—	—	—	—	—	50,0	—	—	50,0
Cadre conception	—	—	15,4	7,7	—	23,1	61,5	30,8	46,2	138,5
Agent d'exécution	—	—	—	—	—	—	50,0	100,0	—	150,0
Agent de commerce	—	—	—	—	—	—	75,0	50,0	25,0	150,0
Salarié agricole	—	—	—	—	—	—	—	100,0	—	100,0
Employé de maison	—	—	—	—	—	—	50,0	50,0	—	100,0
Autre service	—	—	—	—	—	—	100,0	—	—	100,0
Ouvrier qualifié	18,2	4,5	9,1	—	—	31,8	54,5	40,9	13,6	109,0
Ouvrier non qualifié	50,0	—	—	—	—	50,0	50,0	—	—	50,0
Cultivateur	17,3	10,2	9,5	4,4	1,8	43,2	48,5	20,4	6,6	75,5
<b>Degré d'alphabétisation</b>										
Sait lire	17,2	7,8	8,6	2,7	1,3	37,6	54,4	25,5	8,6	88,5
Ne sait pas lire	15,8	12,7	11,0	6,6	2,2	48,3	39,9	15,8	6,6	62,3
<b>Ensemble</b>	<b>16,6</b>	<b>9,6</b>	<b>9,5</b>	<b>4,2</b>	<b>1,7</b>	<b>41,6</b>	<b>48,9</b>	<b>21,8</b>	<b>7,8</b>	<b>78,5</b>

**Tableau 9.7 — Distribution de tous les conjoints selon leur opinion quant à l'action que le gouvernement devrait entreprendre, en réponse à la croissance démographique, et l'âge, le niveau d'instruction ou le degré d'alphabétisation, le lieu ou la préfecture de résidence, l'occupation.**

Variables	Actions que le gouvernement devrait entreprendre				
	Aucune action	Politique démographique	Politique socio économique	Autres actions	Ne sait pas
<u>Age</u>					
< 25	6,3	49,2	33,3	—	15,9
25 — 29	5,1	44,9	37,7	0,7	14,5
30 — 34	1,8	52,7	33,0	1,8	22,3
35 — 39	4,9	60,5	32,1	—	12,3
40 — 44	7,9	42,1	43,4	1,3	15,8
45 — 49	8,3	35,4	45,8	—	22,9
50 — 54	2,4	36,6	56,1	—	19,5
55 — 59	—	40,0	40,0	4,0	32,0
60 — 64	12,5	25,0	12,5	—	37,5
65 et plus	—	36,4	36,4	—	45,5
<u>Niveau d'instruction</u>					
Non scolarisé	6,0	39,0	28,9	1,4	25,7
Primaire 1 — 3 ans	6,3	38,0	45,8	—	19,7
Primaire 4 — 6 ans	3,7	56,7	44,2	0,5	11,5
Primaire > 6 ans	—	100,0	—	—	—
Post primaire	12,5	62,5	12,5	—	12,5
Secondaire et plus	—	76,5	29,4	5,9	11,8
<u>Lieu de résidence</u>					
Rural	5,1	45,1	38,6	0,7	19,3
Autre urbain	5,6	72,2	38,9	—	11,1
Nyarugenge	7,1	78,6	21,4	7,1	—
<u>Préfecture de résidence</u>					
Butare	8,9	52,2	32,8	—	14,9
Byumba	1,5	53,7	40,3	3,0	11,9
Cyangugu	12,5	40,0	37,5	—	17,5
Gikongoro	2,4	36,6	85,4	—	7,3
Gisenyi	4,9	36,1	47,5	—	23,0
Gitarama	1,4	54,8	35,6	1,4	17,8
Kibungo	6,1	55,1	26,5	—	16,3
Kibuye	4,2	35,4	25,0	—	31,3
Kigali	8,1	56,3	29,9	2,3	18,4
Ruhengeri	1,5	34,8	37,7	—	23,2
Autres pays	—	—	—	—	—
<u>Occupation</u>					
Jamais travaillé	—	—	50,0	—	—
Cadre conception	—	100,0	69,2	—	7,7
Agent d'exécution	—	100,0	50,0	—	—
Agent de commerce	—	100,0	—	—	25,0
Salarie agricole	—	100,0	—	—	—
Employé de maison	—	50,0	—	—	—
Autre service	—	100,0	—	—	—
Ouvrier non qualifié	—	—	—	—	100,0
Cultivateur	5,6	45,2	38,7	0,7	19,6
<u>Degré d'alphabétisation</u>					
Sait lire	4,6	53,4	42,1	0,5	13,7
Ne sait pas lire	5,7	35,8	31,9	1,3	26,6
<u>Ensemble</u>	5,0	46,6	38,0	0,8	18,4

## CONCLUSION GENERALE

A partir des résultats de l'Enquête Nationale sur la Fécondité il semble important de s'interroger, même succinctement sur les implications des caractéristiques démographiques du Rwanda.

La démographie rwandaise semblerait, en toute première analyse, principalement caractérisée par une grande stabilité: quasi stabilité de la fécondité et quasi stabilité de la mortalité. Cependant, une évolution récente apparaît, plus particulièrement depuis les années 1978; faible augmentation de l'âge moyen d'entrée en première union, légère hausse de la fécondité et constitution plus tardive de la descendance, accroissement de la durée de la vie féconde, diminution des intervalles intergénésiques, des durées d'allaitement et d'aménorrhée post-partum, enfin, baisse des mortalités infantile et juvénile constituent de notables changements.

Un nouvel accroissement de l'âge moyen d'entrée des femmes en première union aurait pour effet —la proportion des naissances hors-union restant négligeable — de réduire la durée d'exposition au risque de concevoir et, donc, d'induire une baisse du niveau de la fécondité. De même, une poursuite de la diminution de la mortalité de la petite enfance, par le biais du maintien de durées plus longues d'allaitement et d'une limitation du remplacement des enfants décédés, conduirait à un effet similaire. Inversement, le raccourcissement de la durée d'allaitement et de la période d'aménorrhée post-partum ainsi que le ralentissement de l'âge d'entrée en infécondité pourraient en augmenter le niveau.

Les divers déterminants physiologiques de la fécondité exercent donc des influences de sens inverse, se compensant ou même, peut-être, s'annulant. Il paraît ainsi particulièrement délicat d'affirmer laquelle de ces influences se montrera finalement déterminante, et donc de postuler une baisse ou une hausse de la fécondité qui, en tout état de cause, ne saurait être que d'une ampleur fort limitée dans le court terme; ce, d'autant plus que doit être également prise en compte l'influence d'autres facteurs, les facteurs de comportement, sans doute plus déterminants encore quant au niveau futur sur la fécondité.

Désir d'avoir une descendance nombreuse, faiblesse de la connaissance et, à fortiori, de l'utilisation de la contraception caractérisent le comportement procréateur des femmes et des hommes rwandais qui, dans le même temps, souhaiteraient que l'Etat intervienne pour atténuer les conséquences de la croissance de la population, notamment par le biais de la politique démographique.

Accroissement des campagnes d'explication et de sensibilisation, et amélioration de la diffusion des procédés contraceptifs apparaissent indispensables pour susciter un changement des préférences et comportements en matière de fécondité.

C'est dire, en peu de mots, toute l'importance de la mission assignée à l'Office National de la Population.



## LISTE DES TABLEAUX

1.1	Distribution de la population totale selon le statut de résidence, le sexe et le groupe d'âge.	8
2.1	Distribution des femmes selon l'âge à la première union et l'âge à l'Enquête.	9
2.2	Age moyen d'entrée en première union des femmes non-célibataires âgées d'au moins 25 ans entrées en union avant 25 ans selon leur âge à l'Enquête et le niveau d'instruction, le lieu ou la préfecture de résidence et l'occupation.	10
2.3	Distribution des femmes non-célibataires selon le devenir de la première union et la durée écoulée depuis l'entrée en première union.	10
2.4	Nombre moyen d'unions contractées par les femmes non célibataires au cours de leur vie matrimoniale.	11
2.5	Distribution des femmes non-célibataires selon le type de première union et l'âge à l'Enquête.	11
3.1	Distribution des femmes non-célibataires selon le nombre moyen d'enfants nés-vivants et l'âge à l'Enquête.	12
3.2	Probabilités d'agrandissement ( $a_n$ ) pour 1000 femmes non-célibataires âgées de 45 — 49 ans.	13
3.3	Nombre moyen d'enfants nés-vivants selon l'âge d'entrée en première union et l'âge à l'Enquête.	13
3.4	Distribution des femmes en première union depuis au moins cinq ans selon l'intervalle entre la première union et la première naissance et l'âge à la première union.	14
3.5	Taux de fécondité générale selon l'âge de la mère à la naissance.	15
3.6	Taux moyens de fécondité légitime par âge.	15
3.7	Taux de fécondité générale selon l'âge des mères à la naissance de leurs enfants et la période avant l'Enquête.	16
3.8	Nombre moyen d'enfants nés-vivants de toutes les femmes et des femmes non-célibataires selon l'âge à l'Enquête, le niveau d'instruction, le lieu ou la préfecture de résidence et l'occupation.	17
3.9	Taux de fécondité par période avant l'Enquête selon l'âge des mères à la naissance de leurs enfants et leur niveau d'instruction.	18
3.10	Taux de fécondité par période avant l'Enquête selon l'âge des mères à la naissance de leurs enfants et leur degré d'alphabétisation.	19

3.11	Taux de fécondité par période avant l'Enquête selon l'âge des mères à la naissance de leurs enfants et leur lieu de résidence.	19
3.12	Taux de fécondité par période avant l'Enquête selon l'âge des mères à la naissance de leurs enfants et leur ethnie.	20
4.1	Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête.	21
4.2	Mortalités infantile et juvénile par groupe de générations.	21
4.3	Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête, selon le sexe.	22
4.4	Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête selon l'âge des mères à la naissance de leurs enfants.	22
4.5	Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête, selon le rang de naissance.	23
4.6	Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête selon la durée de l'intervalle entre naissances vivantes.	24
4.7	Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête selon la multiparité des naissances.	24
4.8	Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête selon le statut de l'union de la mère.	25
4.9	Mortalités infantile et juvénile par périodes quinquennales avant l'Enquête selon le niveau d'instruction de la mère.	25
4.10	Estimations indirectes et mesures directes de la mortalité aux premiers âges.	26
4.11	Répartition des femmes ayant eu au moins une naissance vivante, selon la fréquence des visites prénatales, l'âge, le niveau d'instruction et la nature du lieu de résidence.	27
4.12	Répartition des femmes ayant eu au moins une naissance vivante selon le type d'aide à l'accouchement, l'âge, le niveau d'instruction et la nature du lieu de résidence.	27
5.1	Distribution des femmes en union et fertiles, ne désirant plus d'enfant, selon le nombre d'enfants survivants (y compris la grossesse actuelle) et l'âge à l'Enquête.	28
5.2	Distribution des femmes en union et fertiles selon le nombre d'enfants supplémentaires désirés l'âge au moment de l'Enquête, et le nombre d'enfants survivants.	29
5.3	Distribution des femmes en union selon le nombre total d'enfants désirés et l'âge à l'Enquête.	29

5.4	Distribution des femmes en union selon que leur préférence quant au nombre total d'enfants est inférieure, égale ou supérieure au nombre de leurs enfants survivants.	30
5.5	Distribution des femmes en union selon le nombre total moyen d'enfants désirés, le niveau d'instruction ou la nature du lieu de résidence.	30
5.6	Distribution des femmes en union, fertiles et non enceintes, selon le sexe de leur 4 enfants survivants, et leur préférence quant au sexe de leur prochain enfant.	31
6.1	Répartition des femmes selon leur connaissance de chaque méthode contraceptive.	32
6.2	Répartition de toutes les femmes selon leur connaissance des méthodes contraceptives, le nombre d'enfants survivants, le niveau d'instruction, le lieu ou la préfecture de résidence.	32
6.3	Distribution des femmes en union et fertiles, selon leur utilisation au moment de l'Enquête de certaines méthodes contraceptives.	33
6.4	Distribution des femmes non célibataires, selon leur utilisation au moment de l'Enquête de la contraception, l'âge, le niveau d'instruction, le lieu et la préfecture de résidence.	33
6.5	Distribution des femmes non célibataires n'ayant jamais utilisé la contraception selon leurs intentions futures, leur âge, leur niveau d'instruction, leur lieu et leur préfecture de résidence.	34
6.6	Durée écoulée entre le retour des règles et la survenance d'une nouvelle grossesse (en mois) chez les femmes non célibataires ayant eu au moins deux grossesses, y compris la grossesse actuelle.	35
6.7	Distribution des femmes actuellement en union et fertiles n'ayant jamais utilisé la contraception selon leur intention d'employer un procédé contraceptif et leur désir d'avoir d'autres enfants.	35
7.1	Durée moyenne d'allaitement Intégral dans le dernier Intervalle fermé de grossesse.	37
7.2	Distribution (%) des femmes selon la durée d'allaitement dans le dernier intervalle fermé de grossesses.	38
7.3	Durée moyenne d'intervalle entre naissance vivante selon l'âge à l'enquête et la période avant l'Enquête.	38
8.1	Distribution de toutes les femmes selon leur perception du rythme d'accroissement de la population selon l'âge, le niveau d'instruction, le lieu ou la préfecture de résidence, ou l'occupation.	40

- 8.2 Distribution de toutes les femmes selon leur perception des effets de la croissance démographique et l'âge, le niveau d'instruction, le lieu ou la préfecture de résidence, ou l'occupation. 41
- 8.3 Distribution de toutes les femmes, selon leur justification des effets de la croissance démographique et l'âge, le niveau d'instruction, le lieu ou la préfecture de résidence, ou l'occupation. 42
- 8.4 Distribution de toutes les femmes, selon leur opinion quant à l'action que le gouvernement devrait entreprendre en réponse à la croissance démographique, selon l'âge, le niveau d'instruction, le lieu ou la préfecture de résidence, ou l'occupation. 43
- 9.1 Distribution des hommes enquêtés selon le nombre total d'enfants désirés et l'âge à l'Enquête. 44
- 9.2 Proportions d'hommes connaissant au moins une méthode contraceptive. 45
- 9.3 Distribution des femmes enquêtées et de leurs conjoints selon la connaissance des moyens contraceptifs. 45
- 9.4 Proportions d'hommes utilisant (ou déclarant que leur conjointe utilise) actuellement la méthode. 46
- 9.5 Désir d'utiliser la contraception parmi les hommes ne l'ayant jamais utilisée. 46
- 9.6 Distribution de tous les conjoints selon leur justification des effets de la croissance démographique, et l'âge, le niveau d'instruction ou le degré d'alphabétisation, le lieu ou la préfecture de résidence, l'occupation. 47
- 9.7 Distribution de tous les conjoints selon leur opinion quant à l'action que le gouvernement devrait entreprendre, en réponse à la croissance démographique, et l'âge, le niveau d'instruction ou le degré d'alphabétisation, le lieu ou la préfecture de résidence, l'occupation. 48

## TABLE DES MATIERES

Avant-propos .....	3
Objectifs et méthodologie .....	7
La nuptialité féminine .....	8
La fécondité .....	12
La mortalité .....	20
Préférences des femmes quant à la dimension de la famille et au sexe des enfants .....	28
Connaissance et pratique de la contraception parmi les femmes .....	31
Les facteurs autres que la contraception affectant la fécondité .....	36
Appréciation de la situation démographique par les femmes rwandaises .....	39
Présentation des résultats de l'enquête-mari .....	44
Conclusion générale .....	49
Liste des tableaux .....	51

IMPRIMERIE SCOLAINE